

BULLETIN MUNICIPAL

LE PETIT GOYRANAIS

JUIN
2022

Mairie de Goyrans



SOMMAIRE

MOT DU MAIRE	3
INFOS MUNICIPALES	4
Compte administratif 2021 et budget 2022.....	4 à 15
Commémoration du 8 mai 1945	16
Antenne-Relais Free Mobile	16
Prix du gaz.....	16
Sécurité routière	16
Rencontres intergénérationnelles.....	17
Départ à la retraite de « Dédé » / Bienvenue à Marceau	18
Comment communiquer auprès des Goyranais de manière rapide	18
Urbanisme : la Maison pour Tous	19
École.....	20
Déploiement de la fibre	20
Nuisances : rappel des règles	21-22
Déchets sauvages.....	22
L'entretien de notre village.....	22
ACTUS VILLAGE	23
Hommages	23
Etat civil	24
Le Marché de plein vent du mardi	24
Le nouveau site internet est arrivé !	25-26
Soutien au peuple ukrainien.....	26
Exposition d'art à la mairie	27
Mise en réseau des bibliothèques.....	28
Un numérique accessible à tous.....	28
INFOS INTERCO'	29 à 31
ASSOCIATIONS	32 à 36
ENVIRONNEMENT	37
L'actualité de la réserve naturelle régionale	37
TRIBUNE LIBRE	38
INFOS PRATIQUES	39
Pour des vacances en toute tranquillité	39
Petites Annonces.....	40
Numéros utiles / Permanences / Horaires mairie	40
Calendrier des manifestations	40

Directeurs de publication : Corinne LACOSTE, Véronique HAITCE
Responsable de la rédaction : Corinne LACOSTE, Anne-Claire CAMAIN,
Julie COLLANGE, Véronique HAITCE, Denis VAILLANT
Photos couverture : A. CABANNIE + Jeune goyranais
Crédit Photos : Mairie de Goyrans,
A. CABANNIÉ, Adobe Stock, Corinne LACOSTE
Maquette : Sicoval **Mise en page et impression** : Sicoval
Tirage : 350 ex. – imprimé sur papier PEFC.





LE MOT DU MAIRE

**Goyranaises, Goyranais,
Chers administrés,**

La vie reprend peu à peu ses droits. La saison estivale s'installe avec ses journées ensoleillées et ses douces nuits étoilées.

Cette sympathique période peut toutefois continuer à être perturbée par des épisodes de grosses chaleurs au cours desquels une prudence est de rigueur en proposant une assistance aux personnes les plus sensibles avec un accompagnement si nécessaire.

La fin de l'année scolaire pour nos petits Goyranais est là. Elle s'est accompagnée des traditionnelles festivités auxquelles la population a pu se retrouver avec la fête des écoles, la fête de la musique et la fête du village. Nous allons pouvoir également tous nous retrouver les mardis de l'été autour de la buvette du marché.

Je tiens à remercier les associations goyranaises qui ont œuvré tout au long de cette année. Celles-ci sont essentielles car elles participent au dynamisme de notre commune et font de Goyrans un village où le vivre-ensemble prend tout son sens.

Ainsi que le foyer rural qui propose diverses activités et qui élargira ses propositions pour la prochaine saison avec notamment la pérennisation au sein de sa structure des ateliers équilibrés que la mairie avait proposés en collaboration avec le Sicoval aux seniors de Goyrans.

Je me réjouis que cette initiative puisse être reprise par le foyer rural en gestion autonome.

Nous pourrions tous nous retrouver lors du forum des associations prévu le 10 septembre, retenez la date pour venir vous inscrire ou découvrir tout ce que vous pouvez pratiquer sur notre village.

Cette période constitue le prélude aux vacances d'été. Chaque administré va pouvoir profiter du temps ensoleillé et de jours de repos bien mérités après des mois difficiles liés au contexte sanitaire.

Mais continuez à prêter la plus grande attention, la pandémie reste toujours présente.

Mais en cette période agréable, j'ai une pensée pour tous ceux et celles qui traversent des situations difficiles à Goyrans, en France mais aussi à travers le monde.

Ce journal va vous présenter le budget de l'exercice budgétaire 2022 qui a été discuté lors du conseil municipal du mercredi 13 avril dernier. Au-delà des dépenses imposées par la réglementation, de celles liées à l'évolution des normes et du phénomène économique de l'inflation, de celles concernant l'entretien de notre patrimoine commun et des engagements déjà contractés, l'adoption du budget exprime la stratégie de notre équipe et reflète les orientations politiques auxquelles nous sommes attachés.

Nous avons en effet posé les bases des projets de l'année en cours avec notamment l'inscription de la construction de la Maison pour Tous.

Cela reste un exercice toujours difficile que de faire coïn-

cider les équilibres financiers. Pour permettre de faire face aux dépenses en évolution constante compte-tenu du contexte actuel, des recettes fiscales supplémentaires ont été nécessaires. Je vous propose un article (long j'en conviens, mais nécessaire par soucis de transparence) dédié dans ce journal qui vous détaillera l'exécution financière de l'année 2021 et vous présentera également les décisions prises pour construire le budget 2022.

Depuis le dernier numéro du LPG, nous avons mené différentes actions afin de développer, entre autres, le volet culture, le volet lien social pour créer un dynamisme dans notre village.

Nous continuerons à vous proposer des expositions et à travailler sur le développement d'échanges et de partages. Un groupe de travail composé d'élus et d'administrés a commencé à se réunir afin de définir des pistes et des projets à développer. Vous serez tenus au courant au fur et à mesure de l'avancement de ce travail. Vous pouvez rejoindre ce groupe si vous souhaitez participer à ce projet.

J'ai l'immense satisfaction de vous informer que le projet de la Maison pour Tous que nous vous avons présenté lors de la réunion publique organisée le 17 février 2022 et annoncé lors de notre campagne électorale a débuté.

Je vous rappelle que ce projet réunit à la fois un tiers-lieu et le « club house » pour l'association de tennis tant attendu depuis de nombreuses années.

Après un appel à candidature publique, trois architectes ont été retenus afin de participer à un concours à l'issue duquel l'architecte en charge du projet a été choisi. Vous pourrez découvrir dans ce journal une esquisse de ce que sera la future Maison pour Tous.

Enfin, la commune, toujours dans une optique de soigner la communication, a amélioré ses canaux de communication à destination de la population. Et comme je vous l'annonçais précédemment, elle s'est dotée d'un nouveau site internet afin de vous communiquer les informations pertinentes dans les meilleurs délais. Il vient compléter les informations municipales « papiers » et les nombreuses Actus Goyrans reçues par tous ceux qui sont inscrits sur la liste de diffusion.

Vous souhaitez être informés dans les temps ? Alors n'hésitez pas, demandez votre inscription en envoyant un mail à mairie@goyrans.fr ou par le biais du site internet.

Vous êtes inscrits mais vous ne recevez plus les Actus, surveillez vos spams. En effet, certains d'entre vous nous ont signalé que les mails s'y trouvaient régulièrement.

Pour terminer, je me dois d'avoir une pensée particulière pour les Goyranais qui nous ont quittés ces derniers mois et notamment pour certains qui se sont investis de nombreuses années pour notre village.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une période estivale sous les meilleurs auspices.

Et comme l'a écrit Hubert HADDAD, chaque saison est la pensée de celle qui la précède. L'été vérifie les gestes du printemps.

Véronique HAITCE, Maire de Goyrans



COMPTE ADMINISTRATIF 2021 ET BUDGET 2022



L'exercice comptable 2021 a été clôturé et un nouveau budget pour l'année 2022 a été voté.

Cet article va vous apporter les informations financières qui permettront de vous rendre compte de la situation financière à la clôture des comptes pour 2021 et des choix pris en compte pour l'année 2022.

■ APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF AFFÉRENT AU BUDGET 2021

Le compte administratif a été soumis à l'approbation du Conseil Municipal, dans le cadre de la clôture du budget principal 2021.

Il est présenté en conformité avec le Compte de Gestion établi par le Trésorier de Castanet-Tolosan.

Il dégage les résultats de l'exercice 2021 en section de fonctionnement et en section d'investissement.

Tout d'abord, voici quelques données générales sur l'exécution financière de l'année 2021 :

DONNÉES GÉNÉRALES

Le Compte Administratif est caractérisé par les données globales suivantes.

Section Fonctionnement

Recettes prévisionnelles Budget 2021	620 015,00 €
Dépenses prévisionnelles Budget 2021	620 015,00 €
Recettes exécutées pour 2021	495 426,26 €
Dépenses exécutées pour 2021	488 865,84 €
Solde sur l'exercice	+ 6 560,42 €
Résultat reporté 2020	191 727,68 €
Solde après report du résultat reporté 2020	198 288,10 €

Section Investissement

Recettes prévisionnelles Budget 2021	133 152,56 €
Dépenses prévisionnelles Budget 2021	133 152,56 €
Recettes exécutées pour 2021	30 267,73 €
Dépenses exécutées pour 2021	58 967,46 €
Solde sur l'exercice	- 28 699,73 €
Résultat reporté 2020	117 544,56 €
Solde après report du résultat reporté 2020	88 844,83 €





Il est intéressant de comparer ces données à celles des deux années précédentes afin d'avoir une vision précise de leur évolution générale par chapitres comptables appuyée par différents graphiques :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

1 - ÉVOLUTION GÉNÉRALE

	2019	2020	Taux de progression 2019-2020	2021	Taux de progression 2020-2021
Dépenses	471 575,21 €	473 309,53 €	0,04 %	488 865,84 €	3,29 %
Recettes	483 054,80 €	605 843,96 €	25,42 %	495 426,26 €	- 18,23 %
Résultat de l'exercice	11 479,59 €	132 534,43 €	1 051,58 %	6 560,42 €	- 95,5 %
Résultat reporté 2020	47 713,66 €	59 193,25 €	24,06 %	191 727,68 €	+ 69,13 %
Résultat après report	59 193,25 €	191 727,68 €	223,90 %	214 646,05 €*	+ 3,31 %

L'excédent après report, constitue un fonds de roulement qui représentera une inscription en recette de fonctionnement au budget 2022.

*dont l'exédent de 16 357,95 en lien avec la liquidation définitive du Sivurs.

2 - ANALYSE PAR CHAPITRE

> RECETTES

	Taux de progression 2019/2020 Pour mémoire	Réalisé 2020		Réalisé 2021		Taux de progression 2020/2021
		Montant	Part proportionnelle	Montant	Part proportionnelle	
13 - Atténuation de charges	- 4,42 %	13 108,11 €	2,16 %	16 446,25 €	3,32 %	25,47 %
70 - Produits de services	- 38,07 %	25 393,26 €	4,19 %	64 148,99 €	12,95 %	152,62 %
73 - Impôts et taxes	50,28 %	425 116,00 €	70,17 %	298 106,00 €	60,17 %	- 29,88 %
74 - Dotations et participations	4,91 %	107 235,09 €	17,70 %	92 963,68 €	18,76 %	- 13,31 %
75 - Autres produits de gestion courante	- 22,19 %	12 782,95 €	2,11 %	14 908,07 €	3,01 %	45,66 %
77 - Produits exceptionnels	- 23,8 %	20 207,55 €	3,33 %	8 853,27 €	1,79 %	- 56,19 %
Immobilisations en Regie (042)		2 001,00 €	0,34 %	0,00 €		
Totaux		605 843,96 €	100,00 %	495 426,26 €	100,00 %	



Quelques Observations par chapitres

• Chapitre 013 (+ 25,47 %)

Correspond aux remboursements des charges salariales des agents en situation de congé maladie, perçus par la mairie dans le cadre de son adhésion pour sa couverture par une assurance statutaire au contrat groupe du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Garonne. En 2021, la reprise du dossier de Marc MOURGUE, agent technique en maladie, a pu permettre un rattrapage des remboursements de son salaire non perçus pendant 3 ans.

• Chapitre 70 (+ 152,62 %)

Il s'agit des produits des services proposés par la mairie. Cette hausse est due à l'augmentation de la fréquentation du marché par l'accroissement du nombre de commerçants. Ainsi qu'à la reprise des activités et de la cantine de l'école de l'après crise.

• Chapitre 73 (- 29,88 %)

Cette diminution est due essentiellement au fait qu'en 2020, la commune a perçu l'encaissement de la Taxe forfaitaire sur les cessions à titre onéreux de terrains nus devenus constructibles (votée par le conseil municipal de 2007) de plus de 136 000 €.

Imputation 73111 : Impôts directs (+ 3,95 %)

Pas d'augmentation de taux en 2021 mais une légère augmentation due aux modulations automatiques des évolutions des bases servant au calcul de l'impôt.

Imputation 73212 : Dotation de solidarité communautaire (DSC)

Elle est versée à la commune par le Sicoval. Son montant est stable.

Imputation 7388 : Autres

Il s'agit de la Taxe forfaitaire sur les cessions à titre onéreux de terrains.

En 2020, un montant exceptionnel de 136 270 € a été perçu et il est dû au classement du terrain agricole en terrain constructible pour le lotissement de l'orée des coteaux. **Aucune taxe** n'a été perçue pour l'année 2021.

• Chapitre 74 (- 13,31 %)

Il s'agit de diverses recettes émanant de l'État.

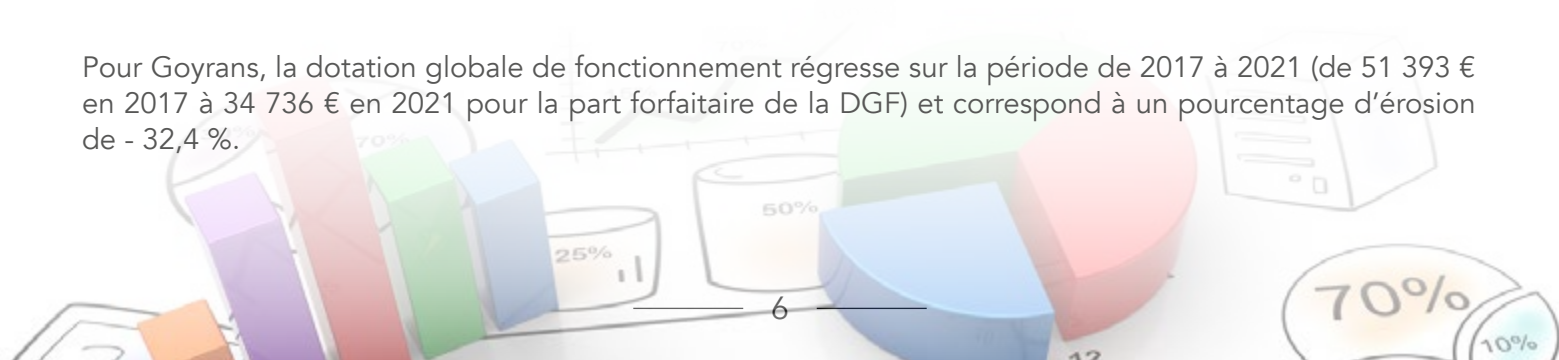
Un focus sur la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

C'est une dotation vivante : elle évolue selon les données propres à chaque collectivité. Il s'agit de la répartition d'une enveloppe prévue dans la loi de Finances votée par l'État.

Les critères de répartition utilisés sont le potentiel fiscal, le potentiel financier et l'effort fiscal. Ce dernier mesure le produit entre le produit de taxes et le potentiel fiscal.

Si l'effort fiscal est moindre, la DGF de la commune baisse.

Pour Goyrans, la dotation globale de fonctionnement régresse sur la période de 2017 à 2021 (de 51 393 € en 2017 à 34 736 € en 2021 pour la part forfaitaire de la DGF) et correspond à un pourcentage d'érosion de - 32,4 %.





La croissance de la dotation de solidarité rurale sur la période de 2017 à 2021 (de 11 885 € en 2017 à 12 084 € en 2021 soit une évolution de + 0,4 %) ne le compense pas, ni la part dynamique de la population (0 %) soit - 2,6 % depuis entre 2017 et 2021.

La commune ne touche pas la dotation nationale de péréquation en raison d'un effort fiscal insuffisant. En 2021, la DGF représente une ressource secondaire pour la commune avec moins de 25 % du total des produits réels de fonctionnement.

• Chapitre 75 (+ 45,66 %)

Ce chapitre regroupe deux natures comptables :

Imputation 752 : Revenus des immeubles (+ 273,33 %)

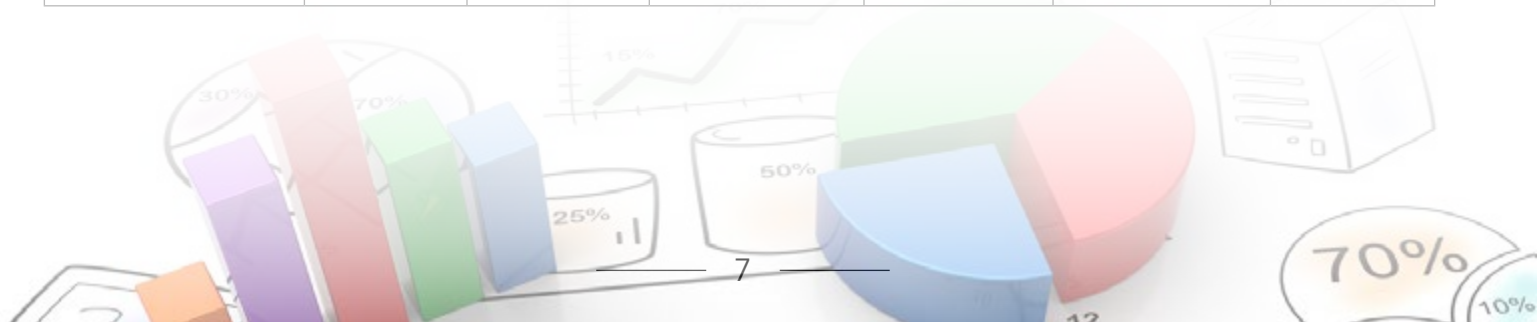
Il s'agit essentiellement de la location de la salle des fêtes qui est en nette augmentation compte-tenu des levées d'interdiction de rassemblements en sortie de crise sanitaire.

Imputation 7588 : Produits divers de gestion courante (+ 0,62 %)

Il s'agit essentiellement du remboursement par le SIEMCA (syndicat intercommunal de l'école maternelle) des frais annuels des agents administratifs et techniques de Goyrans. La recette est stable.

> DÉPENSES

	Taux de progression 2019/2020	Réalisé 2020		Réalisé 2021		Taux de progression 2020/2021
		Montant	Part proportionnelle	Montant	Part proportionnelle	
011 - Charges à caractère général	- 13,49 %	111 339,89 €	23,52 %	132 999,44€	+ 27,21 %	+1 9,45 %
012 - Charges de personnel	+ 7,19 %	205 240,54 €	43,36 %	205 313,02 €	+ 42,00 %	+ 0,04 %
65 - Autres charges de gestion courante	+ 4,62 %	120 227,14 €	25,40 %	125 890,69 €	+ 25,75 %	+ 4,71 %
014 - Atténuation de produits (dont Attribution de compensation versée au Sicoval)	- 2,80 %	30 156,00 €	6,37 %	21 216,00 €	- 4,34 %	- 29,65 %
66 - Charges financières	- 22,00 %	1 398,64 €	0,30 %	989,69 €	0,20 %	- 29,24 %
67 - Charges exceptionnelles	néant	919,32 €	0,20 %	158,00 €	0,03 %	- 82,81 %
040 - Dotation aux amortissements	+ 9,93 %	4 028,00 €	0,85 %	2 299,00 €	0,47 %	- 42,92 %
Totaux		473 309,53 €	100,00 %	488 865,84 €	100,00 %	





Quelques observations par chapitres

• Chapitre 011 (+ 19,45 %) : Charges à caractères général

Ce chapitre concerne le fonctionnement général de la structure. Il est impacté de manière notable par une reprise d'activité liée à l'école (paiement des repas de la cantine, paiement des intervenants des activités périscolaires qui donne lieu à recette par le biais de refacturation).

Mais aussi, cette année, par des travaux d'élagage sur des parcelles communales en vue de l'installation de la fibre, par des réparations plus nombreuses sur le camion vieillissant, par des frais de publicité pour le projet de la Maison pour Tous, par un réassort de matériel pour les ateliers techniques.

Et également par le changement de serrure de bâtiment public pour des raisons de sécurité et par une augmentation du poste carburant entre-autres.

• Chapitre 012 (+ 0,04 %) : coûts salariaux

Il s'agit du poste de dépenses le plus important soit 42 % des dépenses totales de fonctionnement.

Cette année on pointe une stabilité en matière de masse salariale.

La rémunération des titulaires a augmenté de 17,81 %.

Cela s'explique par l'intégration d'un agent contractuel en qualité de titulaire et donc une diminution de la rémunération des agents non titulaires de 18,25 %.

La masse salariale est donc stable pour cette année par rapport à 2020.

• Chapitre 014 (- 29,65 %) : atténuations de produits

Il s'agit :

- de l'attribution de compensation (AC) du Sicoval qui est négative pour Goyrans et constitue une dépense : 14 112 € mais qui a diminué d'environ 10 000 € pour 2021. L'AC varie en fonction des interventions nécessaires sur la voirie et sur les prestations du Sicoval en matière d'appui technique en urbanisme.
- du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) : 7 104 €

• Chapitre 65 (+ 4,71%) : autres charges de gestion courante

Contributions à des organismes de regroupement :

Contribution	Réalisé 2021
SIEMCA	56 600 €
SMRAD (ancienne Décharge de Drémil Lafage)	2 200 €
SDEHG	5 000 €

Subventions aux associations du village :

Associations	
A.P.E. (association parents élèves élémentaire)	350 €
Chasse ACCA	250 €
Comité des fêtes	2 000 €
TGV	800 €
Association des Pins	300 €
Itinerances	400 €
Association chats	150 €



Une subvention exceptionnelle a été versée à l'APEMICA, association des parents d'élèves de l'école maternelle intercommunale, en plus de celle versée par le SIEMCA lui-même, afin de participer à l'organisation de la fête de Noël suite à la décision de l'association de ne pas se grouper, en raison du contexte sanitaire, avec l'organisation de l'APE et du comité des fêtes pour le spectacle de Noël pour lequel la mairie a également apporté un soutien financier.

Ce chapitre concerne également la dépense liée aux indemnités élues versées pour l'année 2021.

• Chapitre 66 (- 29,24 %) : charges financières

Ce sont les intérêts générés par l'emprunt contracté pour la construction des cours de tennis en 2009 et pour les travaux d'enfouissement des réseaux en 2006. Ces emprunts vont arriver à échéance en 2022 et 2024.

• Chapitre 040 (- 42,92 %) : dotation aux amortissements

Cette dotation est impactée par les renouvellements d'équipements opérés antérieurement : l'amortissement de l'exercice 2021 prend en compte les équipements renouvelés en 2020.

SECTION D'INVESTISSEMENT

1 - EVOLUTION GÉNÉRALE

	2019	2020	Taux de progression 2019/2020	2021	Taux de progression 2020-2021
Dépenses	13 419,75 €	31 561,86 €	+ 135,18 %	58 967,67 €	+ 86,83 %
Recettes	36 158,35 €	33 488,92 €	- 7,38 %	30 267,73 €	- 9,62 %
Résultat de l'exercice 2020	22 738,60 €	1 927,06 €		-28 699,73 €	
Résultat reporté 2019	92 878,90 €	115 617,50 €		117 544,56 €	
Résultat après report	115 617,50 €	117 544,56 €		88 593,86 € (*)	

(*) dont le déficit de 250,97 € en lien avec la liquidation définitive du SIVURS

2 - RECETTES

Les recettes sont essentiellement composées par :

- La taxe d'aménagement liée à l'urbanisme : 4 718 €
- Les amortissements des biens
- Le FCTVA (fonds de compensation de la TVA) calculé sur la base des investissements effectués en 2019 : 23 249 €

3 - DÉPENSES

Les dépenses sont caractérisées, notamment, par les points suivants :

- le remboursement du capital d'emprunt 11 616,08 €
- les acquisitions informatiques pour l'école en lien avec l'école rurale numérique subventionné par l'État, subvention qui sera perçue en 2022
- les travaux divers sur les bâtiments publics
- le reversement d'une part de la taxe d'aménagement perçue à tort (15 233 €)



SYNTHÈSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MAIRIE

Les budgets relatifs aux 2 exercices précédents peuvent être caractérisés par les données financières suivantes :

	2020	2021
Section Fonctionnement		
Budget Primitif	505 204,00 €	602 015,00 €
Dépenses réalisées	473 309,53 €	488 865,84 €
Recettes réalisées	605 843,96 €	495 426,26 €
Résultat global de clôture *	191 727,68 €	214 646,05 € **
Section Investissement		
Budget Primitif	128 372,00 €	133 152,56 €
Dépenses réalisées	31 561,86 €	58 967,46 €
Recettes réalisées	33 488,92 €	30 267,73 €
Résultat global de clôture *	117 544,56 €	88 593,86 € ***

* Ce résultat intègre le report de l'année n-1.

** Le résultat global de fonctionnement tient compte également de l'excédent de 16 357,95 € suite à la liquidation définitive du SIVURS

*** Le résultat global d'investissement tient compte également du déficit de 250,97 € suite à la liquidation définitive du SIVURS

Le résultat de fonctionnement sera maintenu dans sa totalité en section de fonctionnement et fera l'objet d'une inscription en recette de fonctionnement dans le budget 2022.

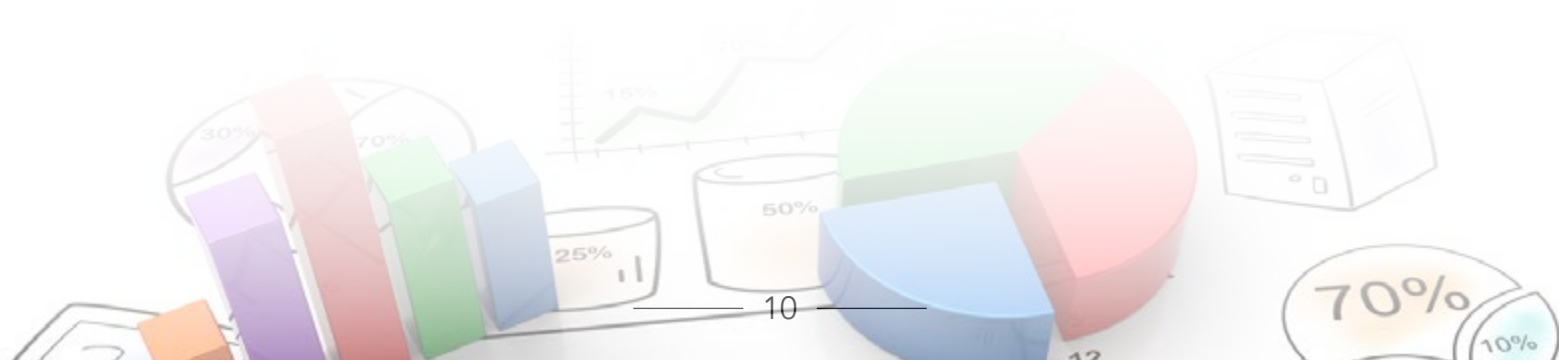
■ APPROBATION DU BUDGET 2022

DONNÉES GÉNÉRALES

Le budget primitif 2022 a été établi en incluant les résultats 2021 et fait suite à l'approbation du compte administratif de l'exercice 2021.

Les volumes globaux en dépenses et recettes sont caractérisés comme suit :

	Budget 2020	Budget 2021	Progression 2020/2021	Budget 2022	Progression 2021/2022
Fonctionnement	505 204,00 €	620 015,00 €	- 3,78 %	721 984,00 €	+ 16,28 %
Investissement	128 372,00 €	133 152,56 €	- 13,76 %	465 330,00 €	+ 249,47 %





SECTION DE FONCTIONNEMENT

1 - RECETTES

- **Reprise du résultat de fonctionnement**

La reprise du résultat de fonctionnement 2021 est intégrée dans le budget primitif et représente une recette de fonctionnement de 214 646,05 €.

En 2021, sans aucune recette exceptionnelle encaissée comme cela avait été le cas sur l'exercice 2020, un résultat positif sur l'exercice a réussi à être dégagé grâce à une rationalisation et une maîtrise des dépenses.

Aucune affectation de résultat vers la section d'investissement n'a été prévue lors du vote du compte administratif 2021. En effet, elle n'est pas nécessaire cette année compte-tenu du résultat excédentaire et de la prévision en emprunt pour couvrir le besoin en investissement pour l'année 2022. Ceci permettra de maintenir la totalité du résultat de fonctionnement en section de fonctionnement sachant qu'une affectation vers la section d'investissement est irréversible.

- **Produits de services / dotations et participations (chapitre 70 et 74)**

Ces deux postes de recettes sont inscrits en tenant compte du réalisé de 2021 pour le chapitre 70 qui correspond au produit de services de la mairie. Il s'agit des produits liés aux facturations de services proposés par la commune (cantine, garderie...).

En ce qui concerne le chapitre 74, qui correspond essentiellement à des dotations versées par l'Etat. Il est à noter une baisse régulière de la dotation globale de fonctionnement (DGF) due au faible effort fiscal de la commune. En effet, la DGF repose, entre autres, sur ce critère.

La baisse de ces deux recettes est étroitement liée au gel des taux d'imposition depuis 2016.

La Compensation pour perte de taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière (compte 7482), après information prise auprès de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) et du conseil départemental, quant à elle, peut être maintenue à minima à hauteur du produit perçu en 2021 dans la mesure où l'enveloppe répartie aux communes serait équivalente à celle de 2021.

- **Impôts et taxes (chapitre 73)**

Ce chapitre concerne essentiellement le produit de taxes foncières locales.

Un travail a été mené avec un conseiller de la Direction Générale des Finances Publiques afin d'analyser l'opportunité de prévoir une augmentation des taux de la part communale de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties.

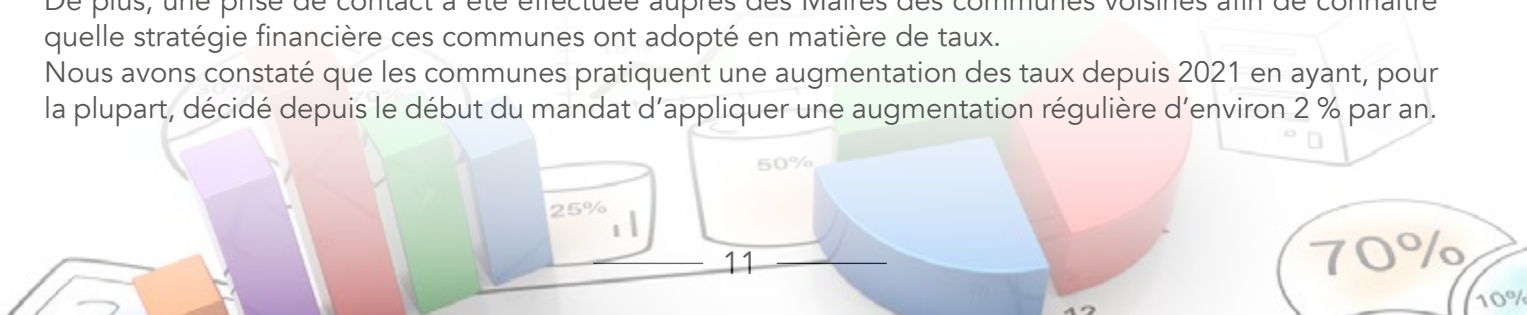
La dernière augmentation du taux remonte à 2016 et le gel fiscal, comme expliqué plus haut, entraîne chaque année une baisse de la dotation globale de fonctionnement.

Il nous a été conseillé de réfléchir à une augmentation du taux afin de faire face à l'augmentation des coûts à la consommation et à l'augmentation de l'inflation qui dépasse les 5 %.

Plusieurs scénarios ont été effectués avec différentes hypothèses de taux d'augmentation pour connaître l'impact sur le poids fiscal des ménages.

De plus, une prise de contact a été effectuée auprès des Maires des communes voisines afin de connaître quelle stratégie financière ces communes ont adopté en matière de taux.

Nous avons constaté que les communes pratiquent une augmentation des taux depuis 2021 en ayant, pour la plupart, décidé depuis le début du mandat d'appliquer une augmentation régulière d'environ 2 % par an.





Le tableau ci-dessous montre les augmentations actées :

	2020			2021			2022		
	taux évolution 2020/2019	TFB	TFNB	taux évolution 2021/2020	TFB	TFNB	taux évolution 2022/2021	TFB	TFNB
MONTBRUN	0 %	14,35 %	70,22 %	3 %	37,34 %	72,33 %	2 %	38,09 %	73,78 %
ESPANES	0 %	3 %	37,95 %	6 %	30,90 %	46,30 %	2 %	31,52 %	47,23 %
CORRONSAC	4 % TFB 2 % TFNB	11,66 %	66,45 %	2 %	34,23 %	67,78 %	2%	34,91 %	69,14 %
CLERMONT	0 %	10,77 %	24,94 %	2 %	33,32 %	25,44 %	5 %	35,09 %	26,79 %
ISSUS	0 %	17,65 %	39,04 %	2 %	40,34 %	39,84 %	2 %	41,15 %	40,64 %
AUREVILLE	0 %	10,15 %	36,52 %	2 %	32,69 %	37,25 %	3 %	33,67 %	38,37 %

Pour Goyrans, afin de prendre en compte les conseils du conseiller de la DGFIP, pour faire face à l'inflation et à l'augmentation des prix à la consommation et pour lutter contre la baisse des dotations de l'État, il a semblé nécessaire à l'ensemble des élus réunis en séance de faire évoluer le taux actuel.

En accord avec nos engagements de campagne où nous avons annoncé que les augmentations des impôts locaux éventuelles se baseraient essentiellement sur l'évolution de l'inflation.

De plus, il est important de souligner que la majorité de la population de Goyrans bénéficiera en simultanément d'une baisse de leur charge en matière d'impôts puisqu'elle sera concernée par la suppression de la taxe d'habitation qui est équivalente au montant de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

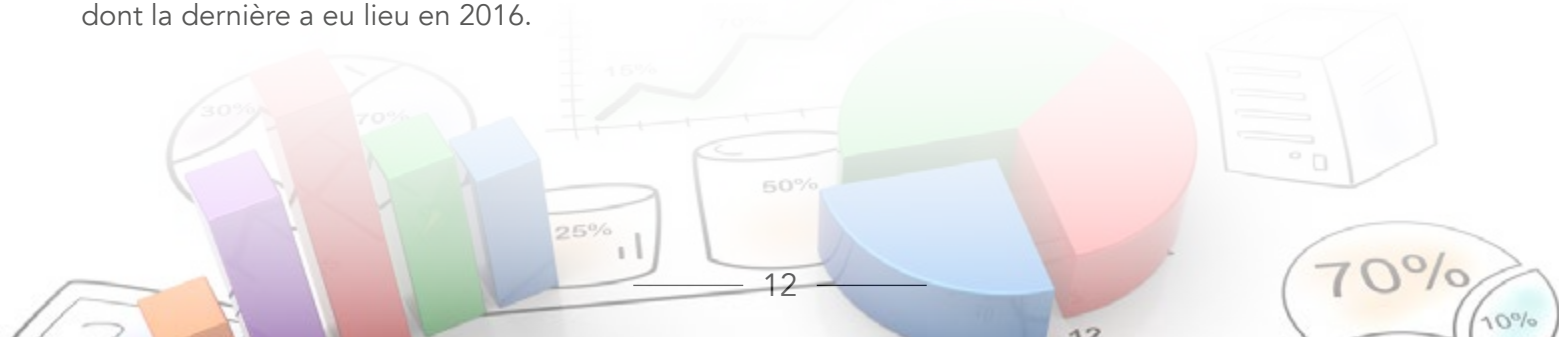
L'augmentation mécanique des bases prévue par la loi de finances et la réévaluation des taux des taxes foncières permettront une recette fiscale supplémentaire pour pouvoir faire face notamment à l'augmentation du coût de l'énergie qui va connaître une croissance certaine, de faire face à l'évolution du coût de la vie notamment de certaines matières premières qui impactent directement les devis des prestataires et de lutter contre la diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement.

Les membres du conseil municipal présents en séance ont donc voté à l'unanimité l'augmentation du taux des taxes foncières pour 5 % qui, lissée sur les 5 années précédentes, représente une augmentation de 1 % l'an.

Ci-dessous l'évolution pour Goyrans :

	2020			2021			2022		
	taux évolution 2020/2019	TFB	TFNB	taux évolution 2021/2020	TFB	TFNB	taux évolution 2022/2021	TFB	TFNB
GOYRANS	0 %	32,57 %	63,60 %	0 %	32,57 %	63,60 %	5 %	34,20 %	66,78 %

Pour mémoire, les taux n'ont pas évolué depuis les deux augmentations opérées lors du précédent mandat dont la dernière a eu lieu en 2016.





• PRODUITS DE GESTION COURANTE (Chapitre 75)

Ce poste concerne le remboursement par le SIEMCA de la facture cantine payée au SICOVAL par le budget de la mairie ainsi que les produits des locations de la salle des fêtes.

La prévision est inscrite au regard du réalisé 2021 et tient compte d'une reprise des locations suite à la fin des restrictions liées à la crise.

2 - DÉPENSES

• Masse salariale

Les dépenses en fonctionnement sont, eu égard à l'activité tertiaire et de services de la Mairie, toujours essentiellement impactées par la masse salariale qui a représenté, en 2021, 42 % des dépenses réalisées.

Pour le budget 2022, la prévision inscrite tient compte d'une évolution de 7% afin de prendre en compte les évolutions de carrières et règlementaires avec la prévision de l'augmentation du point de l'indice (base servant à calculer les salaires des agents publics) qui n'a pas évolué depuis 2017 et d'un besoin de remplacement ou surcroît de travail éventuel.

• Fonctionnement général de la structure

Dépenses récurrentes

Le fonctionnement général de la mairie est intégré en prenant en compte les évolutions des coûts qui seront importants sur certains postes comme les énergies.

Une dépense a été intégrée au compte 611 « contrat de service » pour une prestation de service avec une société d'archivage qui va permettre de mettre à plat les archives de la commune qui est une réelle nécessité.

L'exécution du budget continuera à tenir compte d'une rationalisation des dépenses et d'une pratique d'une mise en concurrence quasi systématique.

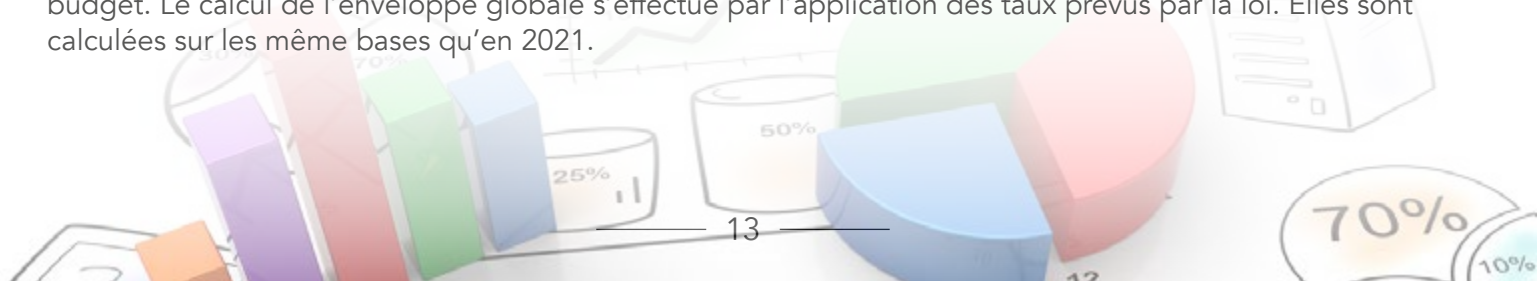
Les contributions aux organismes de regroupements (imputation 65741) sont inscrites. Après une baisse constatée en 2021 en ce qui concerne la participation de Goyrans au SIEMCA, on note une augmentation conséquente pour 2022 :

SIEMCA	64 000 €
SMRAD	2 200 €
SICOVAL (autres)	600 €
HAUTE-GARONNE ENVIRONNEMENT (SMEPE)	50 €
SDEHG	5 000 €

Soit un total de 71 850 € pour 2022 contre 65 000 € en 2021.

Indemnités des élus (imputation 6531)

Conformément à la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique (article 92-2° et 92-3) avec pour objectif, tel que formulé par le gouvernement, de notamment « reconnaître l'importance de l'engagement des élus et leur rôle essentiel », les indemnités élues du maire et des adjoints régis par les articles L.2123-20 et article L.2123-2-1 ont été prévues dans ce budget. Le calcul de l'enveloppe globale s'effectue par l'application des taux prévus par la loi. Elles sont calculées sur les mêmes bases qu'en 2021.





Subvention aux associations

Les subventions annuelles au bénéfice des associations s'élèvent à :

	voté en 2021	voté en 2022
A.P.E. (association des parents d'élèves de l'élémentaire)	350 €	450 €
Chasse ACCA	250 €	250 €
Comité des fêtes	2 000 €	2 000 €
Association du lotissement des Pins (l'association n'a pas demandé de subvention cette année)	300 €	0 €
TGV (tennis)	800 €	800 €
Itinérances	400 €	400 €
La boule au vent d'Autan	0 €	400 €

Subvention Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et coopérative scolaire

- CCAS - **3 500 €** : le montant de 1500 € voté habituellement sera porté à 3 500 € **en raison d'un reversement personnel effectué par Madame le Maire**, ceci afin d'augmenter les possibilités financières pour permettre de financer des actions pour promouvoir le lien social sur le village.

- Coopérative scolaire : **750 €**. Le montant habituel de 500 € voté précédemment sera augmenté de 250 € **en raison d'un reversement personnel de Madame le Maire** afin de participer aux actions des enseignantes de l'école élémentaire.

Dotation aux amortissements

Cette dotation est calculée sur la base des acquisitions en Investissement et travaux en Fonctionnement de l'année n-2. Elle représente, pour l'année 2022, 4 204 €.

• Équilibre de la section

Le surplus des prévisions des recettes de fonctionnement après avoir pris en compte tous les besoins en prévision des dépenses pour l'année s'élève à 164 759 € (contre 109 196,68 € en 2021). Ce montant constitue une réserve en fonctionnement.

EN SECTION D'INVESTISSEMENT

1 - RECETTES

Les recettes en investissement restent par nature peu diversifiées et peu importantes.

Un emprunt sera toutefois inscrit afin d'assurer des taux d'intérêts encore bas pour les projets inscrits.

• FCTVA (Fonds de compensation de la TVA)

L'établissement bénéficie d'un FCTVA assis sur les dépenses réalisées en 2020 et relevant de la section d'investissement. Il est évalué à 6 000 €.

• Taxe d'aménagement

Cette taxe a été prévue de manière minimaliste en tenant compte de la somme perçue depuis le début de l'année 2022 avec une légère augmentation (30 000 €). Elle est liée aux permis de construire déposés.

• Amortissements

Les recettes d'amortissement ont été intégrées en fonction des rythmes d'amortissement applicables, pour un montant de 4 204 €.



• Report de l'excédent 2021

Le résultat 2021 est reporté en recette d'investissement pour 88 593,86 €.

• Subventions

Des subventions notifiées par le Conseil Départemental et des subventions espérées concernant des acquisitions de biens inscrits au budget pour 40 530 € sont prises en compte.

• Recettes d'emprunt

La recette correspond au besoin de financement pour la Maison pour Tous et pour différents investissements prévus au budget (296 000 €).

En effet, sur les conseils du conseiller DGFIP et compte-tenu des taux d'intérêts encore assez bas, il est préférable de ne pas utiliser l'excédent pour financer le projet.

Le prêt signé pour stabiliser le taux sera ensuite traité en reste à réaliser dans le budget 2023 pour la partie du prêt non mobilisée.

2 - DÉPENSES

• Remboursement du capital d'emprunt (dernières échéances en avril 2022 et 2024)

Le remboursement du capital d'emprunt pour 2022 a été pris en compte en totalité (12 050 €).

• Équipements divers et maintenance des bâtiments, études pour le projet maison pour tous

L'année 2022 tient compte d'une prévision d'investissements en matière de travaux sur bâtiment (réfection du toit des anciens ateliers inscrite en 2021 mais non réalisée), d'acquisitions de matériels techniques.

Le projet phare « la Maison pour Tous » est en phase de démarrage et une inscription à hauteur du besoin de financement est prise en compte (150 000 €).

Des compléments nécessaires au fonctionnement de la mairie ont été identifiés et ont été intégrés.

La liste des investissements recensés prévus prévisionnellement cette année sont les suivants :

Réparation toit ancien atelier	23 294,00 €	Mise en réseau bibliothèques subventionnée par la DRAC et par le CD31 à hauteur d'environ 80 %	3 106,00 €
Concours architectes (3)	4 800,00 €	Équipements sportifs	6 000,00 €
Études préalables à la Maison pour tous	6 000,00 €	1 défibrillateur	1 800,00 €
Premier contrat architecte	24 000,00 €	Sécurité voirie	6 000,00 €
Maison pour tous première inscription pour prêt	265 200,00 €	SDAN	250,00 €
Tracteur tondeuse	19 332,00 €	Panneau information électronique	14 400,00 €
Remorque aspirateur	2 000,00 €	Travaux divers sur biens immobiliers (réserves)	8 400,00 €
Nettoyeur haute pression thermique	2 256,00 €	Frais étude aménagement centre	4 200,00 €
Outillage divers	1 200,00 €	Travaux candélabres tennis	2 538,00 €

• Équilibre de la section

La différence entre les recettes d'investissement et les dépenses d'investissement réelles s'élève à 58 504 €. Ce surplus de recettes constitue une réserve pour des besoins qui n'auraient pas été identifiés ou non connus à ce jour.





COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945



À l'occasion du 8 mai, l'hommage traditionnel avec le dépôt de gerbe a été organisé au monument aux morts.

Après la lecture du texte officiel de Madame Geneviève Darrieussecq Ministre Déléguée auprès de la Ministre des Armées lu par Madame le Maire, de la minute de silence et de l'appel aux morts, un moment convivial autour d'un apéritif a été organisé à la Salle du Conseil municipal.



ANTENNE-RELAIS FREE MOBILE

Comme annoncé, la Mairie a reçu une Déclaration Préalable de Free Mobile pour l'installation d'une antenne-relais chemin de Badel.

La municipalité avait anticipé ce dépôt et déjà pris contact avec un cabinet d'avocat spécialisé dans ce genre d'affaire. Un arrêté d'opposition a été rédigé avec le cabinet d'avocat, et avec le support du service ADS du Sicoval qui a approuvé nos arguments d'urbanisme. Il a été envoyé à Free Mobile le 26 avril. Il est consultable en Mairie. Nous avons reçu dernièrement la visite d'une personne de Free : vus les arguments

environnementaux (corridor écologique) ils ont estimé que le TA pourrait débouter un recours. Ils n'iront très certainement pas plus loin pour le projet d'antenne sur cette localisation. Toutefois, Free nous a informés que ses services étudient une autre localisation sur Goyrans. Nous attendons la proposition en retour et nous tiendrons au courant la population de Goyrans et des villages alentours des suites du dossier.

PRIX DU GAZ

Les conditions géopolitiques récentes ont provoqué une hausse spectaculaire des prix du gaz, comme beaucoup ont pu le remarquer.

La mairie de Goyrans est impactée car le chauffage au sol de la salle des fêtes est fourni par une chaudière à gaz alimentée par une cuve enterrée. Si les deux dernières années ont vu une consommation réduite du fait de l'utilisation partielle de la salle des fêtes à cause des conditions sanitaires, la consommation a repris cette année et les impacts financiers ne manqueront pas d'être importants.

Pour les limiter la municipalité veille attentivement à l'utilisation de la chaudière entre octobre et avril : limitation de la température de la salle des fêtes, coupure le week-end (sauf en cas de réservation) et lors des congés scolaires. La hausse de la taxe foncière votée en conseil municipal servira entre-autre à amortir l'impact de la hausse de l'énergie dans le budget de la commune.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Consciente de la problématique de la sécurité sur les routes départementales du chemin des crêtes et de la côte du moulin, Madame le Maire a pris contact avec le service routier du Conseil Départemental afin de le sensibiliser sur les risques majeurs liés à la vitesse.

Elle a demandé à ce que le marquage sur les voies départementales soit réalisé dès cette année 2022. Une réflexion est également menée afin de permettre à la commune d'avoir la main sur la réalisation de signalisations particulières sur les routes départementales du village.

La municipalité a la volonté de mettre en place des solutions permettant de réguler la vitesse excessive constatée sur les voies départementales et communales de notre village. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'avancée de ce dossier.



RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONNELLES

RENCONTRE AVEC LES JEUNES GOYRANAIS

Nous avons rencontré une petite quinzaine de jeunes goyransais de 13 à 18 ans, le 12 février dernier, à la salle des fêtes au cours d'une « Crêpes partie » ! L'objectif était de nous présenter en tant qu'élus et de discuter avec eux afin de connaître leurs envies, besoins, idées pour bien vivre dans notre village et créer du lien entre eux.

Voici quelques idées souhaitées par les jeunes :

- Un terrain de pétanque plus attractif
- Rajouter des poubelles dans le village (un bel acte environnemental !) ainsi que des bancs aux abords des terrains de tennis (pour tous les âges !)
- Mettre à leur disposition une salle conviviale chauffée l'hiver mais aussi pour pouvoir se retrouver autour d'une télévision pour regarder les matchs de foot entre autres. Pourquoi pas la Rochelle de la salle des fêtes ? Mais avec une réglementation bien actée. Certains d'entre eux sont partants pour travailler avec nous sur la mise en place de ce règlement.
- Organiser des soirées et des projections de films : cinéma dans la salle des fêtes et aussi à l'extérieur
- L'idée de table de ping-pong extérieur, d'un espace moins triste dans l'aire de jeux, des barbecues (il en existe un il faut le valoriser).

Deux jeunes étudiants en droit vont creuser le rôle et la mise en place d'un conseil municipal de jeunes.



Les élus présentes remercient les jeunes pour ces échanges et pour ces nombreuses idées qui restent raisonnables et pour certaines très faciles à réaliser.

Une prochaine réunion sera organisée pour lancer le projet du prêt de la rochelle avec les intéressés.

Un groupe WhatsApp a été créé afin de rester en contact. Ce groupe WhatsApp est ouvert à tous jeunes goyransais qui souhaiteraient le rejoindre. N'hésitez pas à leur faire savoir !

RENCONTRE POUR LA PREMIÈRE REUNION DU GROUPE LIEN SOCIAL

Depuis le début de cette année, nous avons lancé auprès de nos administrés, 4 réunions (janvier, mars, avril et juin) afin de réunir toutes les bonnes volontés qui souhaitent dynamiser notre village. Un groupe de Goyransais s'est constitué (il n'est pas fermé ! Loin de là, toutes les bonnes volontés y sont invitées !). Beaucoup d'idées ont fusé autour d'activités intergénérationnelles et des axes ont été définis :

Ecologie et nature : Chantier collectif • Potager : jardin collectif, partage d'expériences, aide à la mise en place, groupement pour achats divers en lien avec ce thème • Bourse aux plantes • Balades dans les bois, découverte de la réserve naturelle régionale • Consommation circuit court....

Partages et échanges de compétences : Solidarité • Échanges de compétences • Cuisine • Covoiturage...

Activités diverses :

- Jeux de sociétés (pour les seniors, pour les jeunes)
- RDV (périodicité à définir) pour nos aînées : ½ journée à la salle du conseil pour activités variées
- Rencontres Aînés et Ecoliers (à construire avec les enseignants)
- Donner la possibilité à nos jeunes d'écrire des News dans notre LPG
- Soirées, sorties (spectacles, cinéma, cabaret...)
- Atelier Mémoire
- Aide à l'informatique (initiation, aides aux démarches administratives...)
- Tricot, couture • Conférences thématiques...

Autour du sport

- Relancer l'activité Sylver Rugby à 13
- Relancer la journée intercommunale pour le sport
- Groupe de marche • Vélo en groupe, vélo famille
- Jogging • Marche • Randos familles • Pétanque...



DÉPART À LA RETRAITE DE « DÉDÉ », NOTRE EMPLOYÉ MUNICIPAL

André Ducasse plus connu sous le nom de Dédé, employé municipal au sein des communes d'Aureville et Goyrans, est parti à la retraite bien méritée fin janvier dernier.

Vous pouviez rencontrer Dédé au travail dans les rues de notre village quel que soit le temps. Chacun pouvait s'arrêter pour discuter avec lui quelques minutes, plaisanter et rigoler.

Dédé a beaucoup travaillé pour entretenir tous les extérieurs (voiries, trottoirs, espaces verts, haies, ramasser les feuilles, nettoyer la cour de l'école, etc.). Il a toujours eu à cœur d'avoir un village propre, la place



Dédé pilote d'essai au Campestral. DDM G.B.

publique, le cimetière pour la Toussaint et le monument aux morts, que ce soit sur Aureville ou Goyrans.

Nous le remercions encore pour son engagement, service et bonne humeur constante ! Après bientôt 30 ans de loyaux services intercommunaux, nous lui souhaitons une belle retraite et un repos bien mérité !

UNE NOUVELLE ARRIVÉE AU SEIN DU PERSONNEL

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée en mars dernier au sein du personnel de la commune de **Marceau CABANIE, jeune Goyranais**, que nous avons recruté pour un contrat de 9 mois dans le cadre d'un parcours emploi compétence.

Marceau assiste Eric SEIZE, responsable du service technique pour former une équipe de choc.

Bienvenue à Marceau !



MAIS COMMENT COMMUNIQUER AUPRÈS DES GOYRANAIS DE MANIÈRE RAPIDE ?

Un nouvel arrivant, Monsieur Mathieu Perret, s'est proposé de créer un groupe Facebook afin de renforcer la communication au sein de notre village.

En plus de nos vecteurs de communication déjà en place, LPG, notre site Internet et actu Goyrans.

Cette page Facebook **impulsée par la Mairie mais administrée par nos administrés**, vous informera en l'instant T des rendez-vous, annonces, manifestations culturelles et sportives - service d'entraide (demande et offre) - troc / vente et autres informations inter-village.

« **Entraide et Communication Goyrans** » est le nom de cette page. N'hésitez pas à la consulter et surtout

à vous y inscrire et à publier pour la faire vivre ! Elle ne demande qu'à évoluer ! Parlez-en à vos voisins !



Entraide et communication Goyrans >



URBANISME

La Maison pour Tous de Goyrans

Lors de la réunion publique du 17 février 2022, nous avons présenté une étude relative à l'aménagement paysagé du centre du village, dans lequel s'inscrit la « Maison pour Tous ».

Le projet de construction de la « Maison pour Tous » a démarré par un concours d'architectes organisé avec l'aide de Haute-Garonne Ingénierie pour la formalisation juridique.

Un appel à candidature a été lancé, 10 réponses de qualité ont été reçues. Trois ont été sélectionnées par un groupe de travail de 7 personnes (des élus et des experts du village) pour fournir des offres formelles appelées esquisses.

Une sélection de la meilleure offre a ensuite été faite par le groupe de travail avec des notations sur des critères reflétant la qualité de l'équipe technique proposée (architecte et bureaux d'études), la qualité

architecturale et la conformité au Programme, le prix de la prestation des architectes et bureaux d'études.

Le cabinet d'architecte ARCOSER a été choisi, meilleur sur tous les critères. Le travail du cabinet d'architecte a commencé avec les avants projets sommaires et détaillés, l'élaboration du permis de construire, puis les consultations des entreprises en septembre.

L'objectif est un dossier complet, comportant le permis de construire approuvé et un budget consolidé avec tous les devis avant fin novembre. Ceci permettra de déposer les demandes de subventions avant la fin de l'année.

Madame le Maire a signé le Permis de Construire qui sera déposé le 30/06/2022.

Pour toutes questions, il vous est possible de contacter la mairie. Nous sommes fiers de vous présenter ci-dessous ce que sera notre « Maison pour Tous ».



Projet du cabinet ARCOSER, les deux autres projets non retenus sont consultables sur notre site internet.





ÉCOLE

GEL DU DOSSIER RPI... DANS L'ATTENTE D'UNE RÉVISION DE LA POSITION DES COMMUNES VOISINES

Comme indiqué dans le Petit Goyranais de juin 2021, la municipalité a poursuivi cette année ses échanges avec les communes d'Aureville et de Clermont-le-Fort ainsi qu'avec l'Inspection Académique. Malgré l'engagement par cette dernière d'un gel provisoire des fermetures de classes (sur une année scolaire ou deux tout au plus), les maires d'Aureville et Clermont-le-Fort n'ont pas considéré cette proposition comme suffisante pour leur permettre de rouvrir ce dossier.

CONSEIL D'ÉCOLE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Lors du conseil d'école du 9 juin dernier qui nous

a permis d'avoir la synthèse de tous les projets qui ont été menés par les enseignantes cette année, nous avons par ailleurs appris le départ de Madame Valérie ROUGIER, maîtresse en charge cette année de la classe des élèves de CP-CE1-CE2 qui quittera l'école élémentaire de Goyrans pour rejoindre l'école du Vernet dès la rentrée prochaine dans le cadre d'une demande de mobilité.

Particulièrement appréciée tant pour ses qualités humaines que professionnelles, nous souhaitons lui rendre hommage pour avoir contribué à la qualité de l'enseignement dispensé dans notre école et de manière plus générale à l'épanouissement de nos enfants. Sa remplaçante vous sera présentée dans notre prochain LPG.

Appel à candidatures

La mairie recherche à créer un vivier de personnes du village ou des alentours qui pourraient intervenir en urgence dans nos écoles. Ceci afin d'effectuer des missions pour remplacer le personnel en arrêt maladie au sein de nos écoles pour assurer la cantine et la garderie.

Nous sommes conscients qu'il s'agit de contrats rémunérés pour peu d'heures et avec des horaires coupés. Mais la difficulté pour trouver des solutions pour ces remplacements est une réalité au quotidien qui, afin de pouvoir remplir les exigences en matière de continuité du service public, sont souvent pris en charge par les élus eux-mêmes.

En conséquence, si vous êtes disponibles et intéressés, merci de vous manifester auprès de la mairie.

La municipalité vous remercie.

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE À GOYRANS

Les travaux de déploiement de la fibre optique sont en cours sur le village, en aérien sur les poteaux, comme dans les gaines enterrées. Des travaux de génie civil pour enterrer certaines gaines ont également débuté.

Une fois les câbles déployés, un contrôle de chaque fibre sera effectué par PCE services pour valider les liaisons entre les SRO (sous-répartiteurs optiques), principalement celui implanté sur le terrain en face de la Mairie, et les boîtiers de branchement optiques (PBO), coffrets sur des poteaux ou sur les murs.

Une période de gel de 3 mois sera ensuite mise en place, pour permettre aux opérateurs télécom de faire leurs offres aux administrés et signer les contrats. Cette période sera précédée par une réunion publique avec Fibre31 et les opérateurs qui préciseront les conditions.

La municipalité recommande de ne pas signer de contrat avant

cette réunion publique et cette période de gel.

Une fois choisi, l'opérateur effectuera la dernière liaison entre le PBO et la box à l'intérieur du domicile.





NUISANCES : SUITE À DE NOUVELLES RÉCLAMATIONS DE NOS ADMINISTRÉS...

JARDINAGE ET BRULAGE DES DÉCHETS VERTS : RAPPEL DES HORAIRES

Nous rappelons une fois de plus les horaires de jardinage et de bricolage :

Les horaires dévolus aux activités bruyantes, notamment liées au jardinage et au bricolage, sont régis pour le département par Arrêté Préfectoral du 23 juillet 1996, qui est applicable toute l'année.

Comme chaque année, ces horaires légaux vous sont rappelés ci-dessous :

Du lundi au vendredi :
8h30 à 12h - 14h30 à 19h30
Le samedi : 9h à 12h - 15h à 19h
Les dimanche et jours fériés :
10h à 12h - 16h à 18h

Pourquoi il ne faut rien brûler dans son jardin

Tontes de pelouse, branchages, feuilles mortes, etc. Chaque Français génère environ 160 kg de déchets verts par an. Alors qu'il est interdit de les brûler dans le jardin, 9 % continuent à s'en débarrasser ainsi. Pourtant d'autres solutions existent (28 septembre 2021- Agence de la transition écologique (Ademe)).

Brûler des déchets verts, ça pollue !

Enflammer des végétaux, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement, telles que des particules (PM), des oxydes d'azote (NOx) des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), du monoxyde de carbone (CO), des composés organiques volatils

(COV), ou encore des dioxines. Cela s'ajoute à la pollution atmosphérique déjà importante. La toxicité des émissions est encore augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets du jardin (plastiques, bois traités).

C'est pourtant interdit par la Loi

La loi N°2020-105 du 10 février 2020 (relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire) a modifié le code de l'environnement. Il est désormais interdit de brûler des biodéchets (dont font partie les déchets verts) à l'air libre et dans les incinérateurs. Les incinérateurs de jardin sont aussi interdits en France (vente et utilisation) depuis février 2020. Et ils ne peuvent plus être mis gratuitement à disposition des jardiniers. Pour en savoir plus, consultez le code de l'environnement.

Que risque t-on si on calcine des déchets dans son jardin ?

En cas de non-respect de la circulaire, une contravention de 450 € peut être appliquée (article 131-13 du nouveau Code pénal).

D'autres solutions existent pour se débarrasser de ses déchets verts.

Vous pouvez faire un compost. Vous pouvez également apporter vos déchets verts en déchèterie.

Le Sicoval organise des collectes des végétaux, sur rendez vous.

Les déchets verts sont à présenter sur la voie publique la veille du jour de collecte. Les branchages doivent être présentés en fagot de 1,50 mètre maximum, attaché avec de la ficelle. Les feuilles et la tonte de pelouse doivent être présentés dans des sacs (ou lessiveuse) de 50 litres maximums. Attention : le Big-bag n'est pas autorisé.

Le ramassage est payant : 33 € par collecte dans la limite de 5 m³ (tarif en vigueur).



Pour les personnes à mobilité réduite, une demande d'agrément doit être faite auprès du Sicoval avant toute prise de rendez-vous afin de bénéficier de la gratuité du service. La collecte se fait sur rendez-vous au 05 62 24 02 02 ou en utilisant le formulaire en ligne : <https://www.mon servicedechets.com/fr/Sicoval/Particulier/Faire-une-demande/Collecte-de-dechets-verts>



TAPAGES NOCTURNES ET DIURNES

Les beaux jours arrivent et ils sont propices aux rassemblements.

Après une période de restriction festive du fait du contexte sanitaire, nous avons tous envie de nous retrouver pour fêter diverses occasions et c'est bien normal.

Cependant, la joie peut faire oublier les règles qui s'imposent à nous.

A ce sujet, nous avons été contactés par certains d'entre vous de la gêne qu'ils subissent lors de regroupements diurnes ou nocturnes.

Un rappel de la législation en la matière :

« Le tapage diurne et nocturne sont considérés comme des troubles anormaux pour le voisinage. Ainsi, des

règles sur le Code de la santé publique prévoit le droit de l'individu à la tranquillité dans le lieu public et privé. Il existe un seuil sonore pour les activités et le dépassement de ce niveau fait partie d'infraction. Mais il importe aux victimes de simplement signaler et constater les faits, mais pas de faire une mesure des bruits. Ils peuvent contacter les forces de l'ordre et ceux-ci peuvent donner une amende aux auteurs en cas de constatation de l'infraction. Nous nous devons de vous sensibiliser sur cette problématique afin que chacune et chacun respecte la tranquillité de ses voisins.

Merci d'avance

STOP AUX DÉCHETS SAUVAGES QUELQUES RÈGLES DE CIVILITÉ ÉCOLOGIQUE S'IMPOSENT !



La mairie vous rappelle qu'il est interdit de déposer les verres ou tout autres déchets aux pieds des deux colonnes à verres. Si l'une d'elle est pleine, il convient de prendre le temps de se rendre à la deuxième colonne de verre. (Salle des fêtes et parking ou bien ateliers /cimetière). Ceci afin de respecter le personnel du service technique de votre mairie.

L'ENTRETIEN DE NOTRE VILLAGE

Les agents municipaux participent par leur travail et engagement au bon entretien de votre village et de ce fait à votre environnement de vie.

Afin que notre village soit le plus propre possible, la mairie planifie par roulement sur les différents quartiers des entretiens réguliers.

Nous tenons également à remercier vivement les administrés qui nettoient leurs devant de portes. Ces actions individuelles favorisent la belle image du village.





HOMMAGE

Nous souhaitons adresser une pensée particulière pour les goyransais qui nous ont quittés ces derniers mois et notamment à certains qui se sont investis de nombreuses années pour notre village :



Arlette JEAN, qui a grandi à Goyrans et a été scolarisée à l'école communale classe unique. Après des études secondaires à Toulouse, elle revient dans son village. S'y marie mais perd malheureusement son époux peu de temps après leur mariage. Arlette était une « bonne vivante ». Elle était dévouée et généreuse et avait toujours le sourire. Elle participe à des ateliers de théâtre et de danse. Après le décès de son époux, elle a travaillé à la Poste et s'est beaucoup occupée de sa fille unique mais aussi de sa grand-mère et de ses parents en s'installant dans la maison familiale au Centre du village. Elle s'est investie pendant de longues années au sein de la paroisse du village. Elle jouait de l'orgue lors des offices et s'occupait du catéchisme des petits goyransais de l'époque.

Michel BASTIDE, qui a vécu de longues années à Goyrans avec sa femme et ses deux filles. Il était toujours prêt à rendre service. Maçon de métier, au volant de sa célèbre camionnette, il a effectué beaucoup de travaux chez les goyransais. Il a rénové le monument aux morts bénévolement, a construit la croix hosannière du cimetière. Toujours très dévoué pour sa commune, il est resté pendant 25 ans président du Comité des fêtes en permettant aux goyransais, avec son équipe, de se rassembler autour de bons repas comme les méchouis lors de la fête locale. Il organisait des lotos en triplex à l'époque dans le café « chez Armand », l'ancienne salle des fêtes (local de la poterie aujourd'hui) et sous le hangar (aujourd'hui la salle des fêtes), des compétitions de pétanques.



Il a même créé une équipe de foot féminine avec les jeunes filles du village (Myriam, Monique, Rachel, Cathy, Sylviane, Véronique...) et organisait des entraînements pour des rencontres inter-village. Sa camionnette faisait office de bus pour l'occasion.

Il était si fier d'être pendant 30 ans le porte-drapeau des anciens combattants d'Algérie lors des commémorations au monument aux morts de notre village.

Au revoir Michel, avec ton départ ce sont les repères de toute une époque qui s'en vont. Nous te laissons retrouver tous tes copains goyransais disparus et ta fille partie trop tôt.



Suzanne DANIELI, qui a habité pendant de longues années avec son mari et ses enfants au centre du village avant de le quitter pour rejoindre une commune voisine. Elle a œuvré pour notre village par son travail accompli au sein de l'école et pour l'entretien du cimetière et de l'église.

Pascal DUVERT, qui a vécu chemin Rozane avec son épouse et ses trois enfants, a longtemps œuvré pour notre village au sein des parents d'élèves, du comité des fêtes et en qualité d' élu à deux reprises.

Il s'est notamment engagé au service de notre village au sein de la mairie de 2008 à 2014 et était en charge de l'urbanisme. Il a beaucoup travaillé pour la mise en œuvre d'un Plan Local d'Urbanisme de 2014. Le respect des équilibres entre urbain, agricole et terrains naturels était une règle intangible pour lui.

Un travail sur la trame verte et bleu lui a valu la reconnaissance au niveau régional, il ne faisait rien à moitié. Il défendait les grands paysages, dans le respect de la biodiversité et de la Réserve Naturelle Régionale.

Cet esprit, qu'il a su donner aux projets, marquera pour toujours notre beau village.

Suite au tremblement de terre de 2010 en Haïti, le conseil municipal en place avait organisé une mission d'exploration conduite par Pascal et deux élus pour se rendre dans ce pays magnifique frappé de malédiction permanente.

Pascal tu nous quittes trop tôt mais ta vie fut de celle qui marque les esprits et remplit les cœurs.





ÉTAT CIVIL

Toutes nos félicitations aux parents et bienvenue à ces nouveaux bouts de chou.

NAISSANCES :



- 06/12/2021 : Raphaël ALLAYS
- 11/03/2022 : Milo, Yanis, Bila GRENECHE BERE
- 06/05/2022 : Iris BARON-TROCELLIER

Toutes nos félicitations aux jeunes mariés.

MARIAGES :



- 14/05/2022 : Malika TAOUALIT et Franck VERDIERE
- 21/05/2022 : Isabelle DEJEAN et Christophe VIGUIER
- 04/06/2022 : Marine BOUQUIN et Pierre DRUET

Toutes nos condoléances aux familles.

DÉCÈS :



- 31/01/2022 : Pascal DUVERT
- 13/05/2022 : Michel BASTIDE

LE MARCHÉ DE PLEIN VENT DU MARDI À GOYRANS !

Si nous voulons garder un marché à Goyrans, il est important de vous sensibiliser sur l'importance de venir découvrir et soutenir les commerçants fidèles qui vous proposent des produits de qualité.

LES MARDIS SUR LE MARCHÉ DE PLEIN VENT VOUS TROUVEREZ À CE JOUR :

- **Vincent**, et son étal de fruits et légumes
- **Jérôme**, et ses fromages, yaourts, crème fraîche et beurre
- **Loïc**, et son camion de pizzas Toulou'zen
- **Delphine et Laurent**, et leurs poissons, leurs fruits de mer et leurs huîtres d'Arcachon (en fonction de la saison) qu'ils peuvent vous ouvrir à la demande.
- **Anne HO**, traiteur Vietnamien et son Food-Truck HO WOK
- **Gilles** et ses saucissons, olives, pâtés et une nouveauté avec ses popcorn

Des actus Goyrans vous annoncent toute nouvelle arrivée éventuelle de nouveaux commerçants pérenne ou pas.

QUE SE PASSE-T-IL LES AUTRES JOURS SUR GOYRANS ?

- Le mercredi, Irène et Dominique, **les boulangers de Monbrun-Lauragais** (Pain bio NATURE ET PROGRES, farine locale, pétri à la main, cuit au feu de bois) et leur dépôt de pain sur commande à Goyrans (vous pouvez contacter la mairie pour plus d'informations afin de participer et passer vos commandes).
- Le vendredi soir et le dimanche soir, **le camion Eden Pizza** est là et vous propose ses diverses pizzas.

Pour que Goyrans garde son marché, les commerçants comptent sur nous tous !





LE NOUVEAU SITE INTERNET EST ARRIVÉ !

À son arrivée, notre équipe municipale a analysé les moyens de communication dont disposait la commune. Quels étaient ces moyens ?

- **Le LPG - Le Petit Goyranais** : Journal du village édité par la Mairie (papier)
- **Les informations municipales** (papier) :
NB : Les moyens de communication papier permettent d'atteindre tous les administrés :
> un bulletin est mis dans chaque boîte aux lettres
> les personnes qui ne sont pas vraiment à l'aise avec les outils informatiques ont ainsi de l'information.
- **Le site internet de la Mairie** (informatique) : chaque administré doit se connecter au site pour récupérer de l'information
- **Les Actus GOYRANS** (mail) : les administrés inscrits à la *mail list* de l'Actu Goyrans reçoivent des informations en direct par mail envoyées par la Mairie

Une des priorités de la nouvelle équipe a été de travailler sur la communication et la 1^{re} action prise a été de relancer les Actus GOYRANS afin de pouvoir informer en temps réel les administrés sur des thématiques diverses et variées, notamment les informations « covid ».

Très vite, il est devenu évident qu'il fallait mettre à jour le site internet de la Mairie. Ce site était ancien, et il ne permettait pas aux élus de modifier une page du site sans une aide extérieure.

Pour que le site puisse également donner des informations de ce qui se passait dans le village, il fallait un nouveau site web plus ergonomique, plus design (photos, dessins...) et plus complet.

Nous vous proposons de vous présenter ici l'arborescence de ce nouveau site qui est composé :

- **D'une page d'Accueil**, contenant des informations « vivantes » vers les administrés : Partie « Infos à la une » avec les dernières nouvelles du village, Agenda des dates importantes à retenir pour les semaines à venir...

INFOS A LA UNE



AGENDA



- **et d'un Menu contenant les informations plus « classiques » d'une Mairie** (informations plus stables aussi dans le temps) :

Nous avons réorganisé ces informations Mairie en essayant d'être le plus logique possible :

- > Mon village
- > Mes démarches
- > Mon quotidien
- > Mes Loisirs



Suite page 26



Pour visionner ce qui se trouve sous un Menu, il suffit de se positionner sur ce dernier. Exemple, voici que vous trouverez sous le Menu « Mon Village ».



N'hésitez pas à aller vous « promener » sur le site afin de le découvrir ! Certaines pages sont encore en cours de construction et notamment une page que nous aimerions compléter avec vous Goyranais !

• **MON VILLAGE - Les professionnels du village**
Si vous habitez Goyrans, que vous êtes un professionnel et que vous voulez que votre nom apparaisse sur cette page, contactez la mairie.

SOUTIEN AU PEUPLE UKRAINIEN

Le samedi 12 mars, a eu lieu une collecte à Goyrans organisée par la Mairie. Nous remercions vivement tous les Goyranais qui se sont déplacés à la Salle du Conseil Municipal de la Mairie. Les photos montrent leur générosité.



De nombreux articles ont été déposés : couvertures, duvets, tente, articles de toilettes (dentifrices, savons, brosses à dents, produits douche, protections hygiéniques, rasoirs, mousses à raser...), des couches et produits de toilette pour bébé, un lit parapluie pour bébé, du matériel médical (pansements, désinfectants, gazes diverses, médicaments, masques et gants chirurgicaux...).

À l'issue de la collecte, la protection civile est venue récupérer tous les dons.

Encore une fois merci pour cet élan de générosité et de soutien !

MOMENTS CULTURE

Exposition d'Art à la mairie de Goyrans
du 14 au 22 mai



Classe CP-CE1-CE2



Classe CE2-CM1-CM2



L'artiste et les élèves

> Le vernissage offert par l'artiste a rassemblé un public de 45 personnes séduit par l'exposition !



Anne CHATRENET-RICHAUD poursuit depuis de nombreuses années un itinéraire de découverte et d'expérimentation avec tout ce qui se brode, se noue, se tricote, se crochète, s'effiloche, se coud, se déchire.... Récemment, elle a découvert les richesses du travail du papier, fabrication à partir de divers ingrédients, recyclage, expériences et tâtonnements.

Anne nous a invité dans son cheminement et nous a livré ses dernières œuvres nées du mariage de la

broderie contemporaine et du papier, où la fragilité crée l'émotion.

Nos classes élémentaires ont pu admirer cette exposition et les élèves ont été enchantés et très intéressés ! Et grand nombre d'entre eux sont ensuite revenus faire découvrir l'exposition à leurs parents. La plus grande satisfaction d'Anne est lorsqu'une maman lui a dit « depuis que mon enfant a vu votre exposition, du papier trempe dans une bassine dans la cuisine ! »



MISE EN RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES D'ESPANÈS, DE VIEILLE-TOULOUSE, D'AUREVILLE, DE LACROIX-FALGARDE ET DE GOYRANS

Madame le Maire de Goyrans a souhaité que la commune puisse bénéficier d'une modernisation de sa bibliothèque et a relancé pour Goyrans le projet de mise en réseau avec les communes d'Espanès, Veille-Toulouse, Aureville, Lacroix-Falgarde et Goyrans.

En lien avec la médiathèque départementale, ces bibliothèques municipales se sont rassemblées et ont mutualisé une mise en réseau.

La mise en réseau permet de développer un meilleur service à l'ensemble des habitants des coteaux.

Les avantages d'une telle mise en réseau ne sont pas économiques, mais :

- un gain de rentabilité sociale : une offre élargie pour la population via un catalogue commun, mais aussi un portail commun qui équivaut à un site internet propre au réseau permettant de réserver des ouvrages, de prolonger la durée de prêts ;
- une image territoriale renforcée contribuant à la construction d'un véritable bassin de vie, porté par une identité visuelle et une communication commune ;
- une montée en compétence des bibliothécaires salariés et bénévoles.

Aujourd'hui, la mutualisation de plusieurs structures au sein d'un même bassin de vie apparaît comme l'un des enjeux forts du Ministère de la Culture comme du Schéma départemental de lecture publique : la présence d'une dynamique supra communale conditionne même désormais toute aide en investissement instruite par la Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie (DRAC).

Une subvention complémentaire demandée au Conseil Départemental permettrait de ne faire porter que 20 % du projet pour le budget communal.

La bibliothèque de Goyrans sera dotée d'un outil informatique et d'un logiciel.

Nos bibliothécaires bénévoles Layla et Catherine, que nous remercions encore pour leur investissement régulier et la richesse des livres proposés, seront formées à l'utilisation du logiciel.

UN NUMÉRIQUE ACCESSIBLE À TOUS !

Avec le développement d'usages et d'applications qui modifient nos modes de vie et de travail, le numérique occupe une place croissante dans notre vie quotidienne.

L'accès à de nombreux services est touché par cette évolution : transport, éducation, santé, administration, achats de consommation... mais l'utilisation des outils numériques n'est pas une évidence pour tous. Sept conseillers numériques sont présents sur le territoire du Sicoval au sein de différentes structures. Leur mission est d'accompagner les habitants dans leurs usages numériques quotidiens en proposant des services, à proximité de leur domicile : accompagnement aux démarches, ateliers d'initiation ou d'approfondissement, découverte et sensibilisation...

Madame le Maire a proposé aux communes de Clermont le Fort, Aureville, Espanès et Lacroix Falgarde de travailler ensemble et de proposer des ateliers sur le numérique au sein de leurs villages.

Une co-organisation est en cours pour la mise en place d'ateliers en octobre ou novembre.

Le programme et les formalités d'inscription seront communiqués ultérieurement.



SOIRÉE JEUNES

Les jeunes âgés de 12 à 25 ans représentent environ 18 % de la population du territoire du Sicoval de 80 000 habitants.

Une partie d'entre eux ne fréquentent pas ou peu les structures jeunesse (info jeunes, espace jeunes...). Ce constat est partagé par les différents lieux d'accueils qui observent une fréquentation en baisse des plus de 14 ans.

Au lieu de créer un nouveau dispositif, qui ne répondrait pas aux besoins des jeunes, le Sicoval a mis en place une concertation d'avril à juin 2022, qui leur donne la parole.

Ce n'est pas seulement l'occasion d'en savoir davantage sur leurs désirs, leurs inquiétudes, leurs loisirs, leurs modes de vie et de consommation, mais il s'agit aussi de les amener à participer à la vie publique locale et à proposer des pistes de solutions réalisables en fonction des contraintes données.

Dans ce cadre les mairies d'Aureville, Clermont-le-Fort, Goyrans et Lacroix-Falgarde ont organisé en commun une soirée consacrée aux jeunes 10-18 ans des quatre villages le samedi 14 mai dernier, à partir de 18 heures à la salle des fêtes d'Aureville.

À 18 heures, pour démarrer cette soirée, des parties de pétanque animées par l'amicale bouliste d'Aureville ont eu lieu.

À 19 heures, un repas Pizzas a été proposé aux jeunes et a été suivi à 20h30 par une projection du film « *Jumanji, next level* » une comédie d'aventures et cascades dans la jungle et le désert.



« Des ateliers rencontres » autour de thèmes choisis, par petits groupes, avec les animateurs du Sicoval leur ont laissé la parole pour s'exprimer sur leurs attentes.

Des lots d'entreprises locales ont été gagnés dont la descente en kayak avec Granhota, une partie de réalité virtuelle en Escape Game, du Paintball XXL à Montlaur, une place en atelier décoration céramique, etc.

Cette soirée a permis de prolonger les échanges et les rencontres que les mairies ont initié avec les jeunes.



REPAS DE NOS AÎNÉS

Cette année, en l'honneur de la reprise d'une vie « normale », la municipalité et le CCAS de Goyrans ont souhaité marquer cela et ont invité les seniors de Goyrans (personne de + de 75 ans) à un déjeuner spectacle le 9 juin dernier. Une vingtaine de

goyranais ont répondu présents et accompagnés de Madame le Maire et d'une adjointe, ils ont pu apprécier la comédie musicale « Les étoiles de la variété » des années 70 (Dalida, Cloclo, Joe Dassin, Michelle Torr, Mike Brant...).



JOURNÉES SENIORS UNE VINGTAINE D'AÎNÉS A « REPASSÉ LE PERMIS »

Dans le cadre de la semaine « Seniors, et alors » organisée par le conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance du Sicoval, des conférences-débats, tables rondes, ateliers et autres, ouverts à tous, se sont succédé à Auzerville-Tolosane, Labège, Goyrans et Ramonville-Saint-Agne.

Parmi un panel de rencontres à thèmes, nos séniors ont pu consacrer une journée à retrouver les bases de la sécurité au volant. **À Goyrans toute une journée a ainsi été consacrée à la Prévention routière, spécifiquement adaptée aux séniors.**

Une vingtaine d'aînés, venant de Goyrans, Aureville, Ramonville, Castanet, Labège ont participé.

Après un petit-déjeuner offert par la mairie, les séniors ont pu découvrir avec l'association Prévention MAIF, toutes les nouvelles règles en matière de circulation. Ils ont pu se rappeler, ou découvrir, que beaucoup des règles acquises au moment de passer le permis de conduire avaient évolué : ronds-points, trottinettes électriques etc.

Après un repas offert par le Sicoval, place aux leçons de conduite pour les volontaires avec l'auto-école des Récollets, sur voiture à boîte automatique, permettant de mieux se concentrer sur la conduite. Les gendarmes de la communauté de brigades de Castanet-Tolosan sont intervenus avec un temps d'échanges sur divers sujets : permis à point, radars, cyclistes, arnaques au rétroviseur cassé...

Cette discussion au format convivial et informel a permis aux seniors de bénéficier de rappels de prévention et de conseils pour continuer de se déplacer en toute sécurité.

Tisséo, également présent, a fait un point sur les possibilités de déplacement avec les transports en



Les gendarmes de Castanet-Tolosan répondent aux questions des seniors. Photo gendarmerie 31



commun dans la région toulousaine et sur notre territoire.

Parmi ses conseils, **la gendarmerie revint sur l'arnaque au rétroviseur cassé** et met en garde l'assistance :

« Un conducteur montre à la victime la vitre cassée de l'un de ses rétroviseurs qu'il aurait abîmée en se garant. L'arnaqueur fait ensuite semblant d'appeler son assureur et précise à la victime que le montant des réparations sera exorbitant. Il propose « de s'arranger » à l'amiable en se rendant au distributeur de billets le plus proche. Le but final est ainsi d'extorquer quelques centaines d'euros en liquide.

Si vous êtes confronté à une personne refusant de faire un constat et que vous vous sentez en danger, **composez le 17** afin de régler le litige. S'il s'agit d'une arnaque, les escrocs ne prendront pas le risque de rester plus longtemps. »

LA MAIRIE RÉPOND ENCORE UNE FOIS PRÉSENTE POUR ACCUEILLIR UNE NOUVELLE ACTIVITÉ PROPOSÉE PAR LE SICOVAL POUR NOS SENIORS !

« COMMENT MIEUX VIEILLIR DANS SON QUOTIDIEN ? »

Les Ateliers Multidomains Quidi Ball pour se sentir mieux et retrouver confiance en soi !

GRATUIT POUR LES PLUS DE 60 ANS - 1 séance par semaine pendant 3 mois

• **1h30 d'entraînement cognitif et d'activités physiques adaptées simultanés pour améliorer :**
 > Son équilibre et sa forme > Sa capacité d'adaptation

• **Encadré par un professeur d'activité physique adaptée**
 > Sa mémoire et son attention > Sa confiance en soi

Une réunion a été organisée pour présenter l'initiative qui sera très certainement organisée courant octobre et des séances gratuites seront proposées aux seniors intéressés. Nous attendons une validation du projet par l'intervenant à l'initiative. Une information sera communiquée en temps utiles.



LE SICOVAL

Suite à son installation dans son nouveau siège social à Labège, le Sicoval a fait le choix de faire profiter les communes de son territoire du mobilier qu'il n'utiliserait plus en le cédant à titre gratuit.

C'est ainsi que Goyans a pu récupérer bureaux, chaises, tables, porte-revues, meubles.

Madame le Maire souhaite remercier ici cette initiative qui a permis à la Mairie de se voir doter de mobilier de qualité sans avoir besoin de l'acheter.





LE FOYER RURAL

Lorsque nous avons pris la direction du Foyer Rural début septembre 2021, nous étions loin de nous imaginer que nous allions devoir rendre aujourd'hui un hommage à Pascal Duvert, professeur de Qi Gong, qui nous a quitté subitement fin janvier.

Il avait cette activité pour passion et voulait la faire partager au plus grand nombre mais il n'en a pas eu le temps.

Voilà ce que disent des participants à son activité : « Nul doute que là où tu te trouves, Pascal, tu pratiques les enchainements traditionnels permettant d'accéder à la sérénité et au bien-être. Merci Pascal pour le partage de cette initiation».

«Je garderai précieusement ces boules de Qi Gong ou boules de la méditation que tu nous a fait découvrir. Ces deux petites balles qui peuvent être tenues dans une main et qui font une douce musique lorsqu'on les fait rouler dans la paume de la main. Encore merci Pascal.» Nous pensons fortement à sa famille.

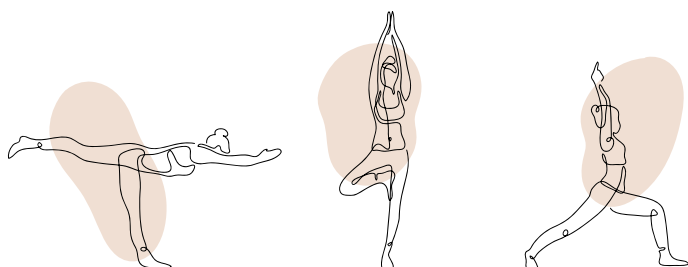
Plus qu'un trimestre, déjà ! Et cela repart dès septembre !

Dès notre prise de fonction en septembre, nous avons démarré sur des chapeaux de roues. Se former, informer, gérer, recruter, organiser,... ont été notre quotidien.

A l'heure actuelle nous pouvons dire que toutes les activités ouvertes depuis la rentrée (Roller, Guitare, Atelier BD, Poterie, Gym tonique et douce, Yoga) ont été maintenues grâce à l'investissement de tous dans des conditions difficiles liées au contexte sanitaire.

Aujourd'hui nous sommes 82 adhérents dont 79 Goyranais et 3 venant d'autres Foyers Ruraux.

La gym douce a séduit un grand nombre de participants ce qui nous a conduit à ouvrir une 2^e séance. Une nouvelle activité Pilate a été créée ce dernier trimestre.



LES PERSPECTIVES

Toutes les activités actuelles devraient être reconduites à la rentrée. Notre objectif est d'ouvrir le champ de nos activités pour 2022/2023.

Nous avons comme projets de proposer du **Tai Chi Chuan** le mercredi de 17h30 à 18h45 pour les confirmés, débutants et intermédiaires de 18h45 à 20h, de la **Sophrologie** le mercredi matin, horaires à déterminer, **Sylver 13** ou atelier d'équilibre (que certains d'entre vous ont déjà pratiqué) sera pérennisé, des **Jeux de société** (scrabble, tarot, échec...), de l'**Œnologie**.

Nouveauté : création d'une nouvelle activité dessin pour les enfants de 5 à 8 ans

Le forum des associations est fixé le 10 septembre prochain.

Si vous souhaitez vous investir dans un de ces domaines ou faire découvrir un hobby n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du Foyer Rural. Nous sommes à l'écoute de tout un chacun et de toutes vos propositions.

Nous envisageons d'organiser des séances d'essai en juin pour vous faire découvrir les nouvelles activités. Nous vous informerons par l'intermédiaire du canal de communication Actu Goyrans de leurs dates.

Nous aurions aimé vous rencontrer autour d'un goûter pour faire connaissance et vous remercier de votre participation mais encore une fois cela n'a pas été possible. Si les conditions sont cette fois réunies nous envisagerons une rencontre de tous les adhérents. Bonne fin de saison à tous

La Présidente, Christine ESPART



FRIENDSHIP FORCE TOULOUSE



friendship force
INTERNATIONAL

Explorer d'autres horizons. Découvrir des points communs.

2020 et 2021 ont été marquées par la pandémie COVID 19 qui nous a obligés à annuler ou reporter la totalité de nos possibilités d'échanges et d'activités. Ce temps a été néanmoins bien occupé pour préparer la reprise, en travaillant sur les fondements de notre association sur le plan international.

Notre assemblée générale a enfin pu se dérouler normalement le 9 avril dernier, à la mairie de Goyrans.

Pour 2022, nos activités devraient reprendre, notamment à travers les projets suivants :

- **Accueil de Shelby (USA) :** Du 16 au 23 septembre 2022, nous recevrons 9 à 14 ambassadeurs ;
- **Projet de voyage à Nuremberg en Bavière :** Le club de Friendship Force Biarritz mettra peut-être à notre disposition quelques places pour ce voyage qui devrait se dérouler du 27/09 au 02/10/2022, avec possibilité de participer à un extra-tour en suivant.

En 2023, une reprise plus importante paraît envisageable, notamment avec la mise au point des projets suivants :

- **Voyage à Norderstedt (Allemagne) :** Nous essayons de reprogrammer ce voyage au printemps 2023 ;
- **Accueil de Victoria – Vancouver Island (Canada),** au printemps 2023, la date restant à préciser ;
- **Projet d'échanges avec FF Solothurn (Suisse) :** Nous sommes en contact avec nos amis du club de Solothurn avec lesquels nous souhaitons mettre au point un échange réciproque en 2023 et/ou 2024 ;
- **Projet de voyage en Espagne** (Pampelune et sa région montagneuse au nord), probablement à l'occasion de la reprise de nos « Journées de l'Amitié » entre clubs français, au printemps 2023 ;
- **Voyage aux USA,** en septembre-octobre 2023 : Friendship Force International devrait nous permettre d'organiser un voyage à Dover (1 semaine), à Milwaukee (1 semaine), avec peut-être

l'ajout d'une semaine à Chicago. Nous sommes déjà en contact avec les clubs de Dover et de Milwaukee qui nous attendent avec impatience.

Pour 2024, nous préparons aussi d'autres projets :

- **Accueils des clubs japonais** de Shizuoka et/ou Nagasaki (Japon) en 2023 ou 2024. Ces clubs nous ont reçus au Japon, au printemps 2019 ;
- **Accueil du club de Leuven (Belgique) ;**
- **Voyage de deux ou trois semaines, dans au moins deux pays d'Amérique du Sud** (Prioritairement Pérou ou Chili, ou sinon, Costa Rica, Colombie,...).

En dehors de ces échanges entre clubs, nous devrions pouvoir vous proposer quelques activités nous permettant de nous retrouver de façon conviviale et d'accueillir de nouveaux membres :

- **Soirée bowling,** en décembre ou janvier prochain ;
- **Journée barbecue ;**
- **Initiation golf,** avec autres activités possibles en parallèle ;
- **Petite balade régionale** (Randonnée facile).

Nous recherchons en permanence des personnes (De Goyrans et de la région sud-est de Toulouse) qui seraient intéressées pour nous rejoindre, nous aider à accueillir nos amis étrangers, et pour partager cette expérience conviviale très enrichissante.

Aussi, n'hésitez pas à nous contacter par mail (ffi.toulouse@gmail.com).

Pour mieux découvrir, connaître nos projets, suivre nos activités, adhérer, ou nous contacter, vous pouvez aussi consulter notre site web : <http://friendship-force-toulouse.over-blog.com/>

N'hésitez pas et venez nous rejoindre, et parlez-en à vos amis !



BIBLIOTHÈQUE

Malgré cette période agitée tant au plan international que national et après une longue période de pandémie qui n'en finit plus, nous avons su ensemble préserver dans notre petit village un lieu de partage et de convivialité grâce à vos visites hebdomadaires à la bibliothèque municipale.

Un grand merci à tous nos visiteurs, grands et petits. Votre plaisir à découvrir des livres nous donne envie d'aller plus loin pour continuer à être créatifs et à consolider ce lien qui permet de nous rapprocher les uns des autres dans le respect et l'ouverture d'esprit.

Au programme donc pour ce printemps :

- Ouverture de la bibliothèque :
 - > Samedi de 10h à 12h,
 - > Mercredi de 17h à 19h. **NOUVEAU !**
- Emprunt de nouveaux livres ADULTES et ENFANTS et tout-petits à la médiathèque départementale, livres déjà en rayons à votre disposition.
- Emprunt de MANGAS et BD ADULTES et ADOS à la médiathèque départementale, disponibles à l'emprunt dès à présent.

- Projet d'informatisation de la bibliothèque mené par la mairie, en cours de réalisation.
- Mise à disposition de nouveaux livres pour l'école primaire en collaboration avec les enseignantes.

Un grand merci à tous les bénévoles qui nous aident régulièrement et toujours avec le sourire, à couvrir et ranger les livres, assurer les permanences, faire des photos pour publier sur Instagram ! Sans oublier les enfants qui décoorent activement notre bibliothèque avec beaucoup d'application.

Continuez à venir nombreux ! C'est merveilleusement enthousiasmant !

Layla VAN DEN BOSSCHE

ITIN'ERRANCES

La saison Itin'errances a commencé sur un rythme endiablé !

Nous remercions la mairie de Vielle-Toulouse pour son accueil et le comité des fêtes de Vielle Toulouse qui nous a permis d'accéder au financement de l'aide à la création du Conseil Régional.

Dans la série des prochains concerts, Les Impromptueuses seront à l'église de Clermont Le Fort le 30 septembre. Les Impromptueuses, c'est un quatuor à cordes toulousain qui joue un répertoire de musique classique mais explorent aussi les musiques anciennes et actuelles.

Le groupe Sheik of Swing, se produira à Lacroix Falgarde en Novembre pour un voyage dans le Swing des années folles, valse et rythmes des pays de l'est.

Le 11 septembre 2022, le festival Itin'errances et sa balade spectacles revient à Goyrans, comme tous les 4 ans, ce qui nous permet de nous imprégner chaque fois des lieux patrimoniaux et culturels de notre commune. Au cours de notre promenade nous

rencontrerons El Caracol sur le terrain de jeu du lotissement des pins, pour un spectacle de marionnette portée, sur la route poétique et humoristique des souvenirs d'avant l'exil.

Le trio Mandingue, perdu dans le moulin au bord de l'Ariège, nous invitera dans la musique traditionnelle Mandingue auquel s'ajoute la sonorité harmonieuse d'un violon.

Le groupe Saxicola sera à la mystérieuse fontaine Saint-Jean. Ce duo original est un dialogue en miroir entre saxophone soprano et clarinette basse.

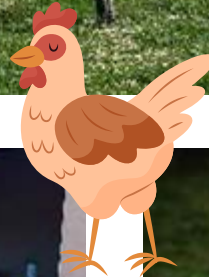
Et pour conclure, JérémY et Pascal Rollando, sur la place du village, nous proposeront leurs compositions aux multiples influences, révélant une sensibilité fugueuse à fleur de cordes, pour clôturer le tout par un bœuf endiablé des participants, un verre à la main.





APEMICA

En ce lundi de Pâques, les enfants des écoles maternelle et élémentaire de Goyrans se sont réunis sous un beau soleil pour faire la Traditionnelle **chasse aux œufs** autour de la mairie. Les cloches ont été généreuses et les enfants ravis ! L'après-midi s'est poursuivie par un concours de déguisements, un goûter partagé et une mini boom à la salle des fêtes.





ASSOCIATIONS

FÊTE DU TENNIS

L'association du TGV (Tennis Goyrans Village) a clôturé l'année avec la fête du tennis qui a eu lieu sur la place des marronniers le 18 juin.

Le Président Jean-Michel BOUIN, toujours fidèle au poste et toujours très concerné par l'association, a ouvert la festivité par un discours ravi de pouvoir enfin se réunir pour ce traditionnel rendez-vous qui n'avait pas pu être organisé depuis deux ans. Et a suivi le célèbre professeur Philippe apprécié de tous depuis de longues années et qui a vu se succéder les enfants des différentes générations de Goyrans sur les cours qui ont toujours apprécié sa pédagogie exemplaire.



Philippe a remercié entre-autres la Mairie et, entouré des éducateurs et des joueurs, a fait état des différentes rencontres et challenges effectués par les enfants et a procédé à la remise des récompenses. Le public s'est ensuite réuni autour d'un apéritif et des grillades.



LES MARDIS DE L'ÉTÉ ET FÊTE DE LA MUSIQUE

Ouverture des festivités du 21 juin au 30 août !



Comme tous les ans, nous pouvons nous retrouver tous les mardis, à partir de 19h30 pour partager un moment de convivialité, autour d'un repas, sur le modèle de l'Auberge Espagnole.

Les commerçants de notre marché hebdomadaire, nous proposent de très bons produits pour ces repas improvisés. Une buvette, proposée par le Comité des Fêtes, est également à notre disposition. Cette année, afin d'ouvrir la saison estivale, la Mairie



a organisé la fête de la musique le mardi 21 juin en proposant un concert de Jazz latino par le groupe High Four. Cette soirée a été organisée en partenariat avec le Comité des fêtes toujours partant pour nous permettre de nous retrouver, avec le top départ de la buvette du Marché des Mardis.



L'ACTUALITÉ DE LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE

La mairie de Goyrans a le plaisir de vous convier au prochain « Rendez-vous Nature » de la RNR.

LES ÉCOGARDES SONT DE RETOUR SUR LA RNR !



Depuis le classement en Réserve naturelle en 2015, Nature En Occitanie, gestionnaire de la RNR Confluence Garonne-Ariège (RNR), renforce ses effectifs dès le début du printemps avec une équipe d'écogardes.

Cette année, cinq volontaires en service civique vont prendre le relais de leurs prédécesseurs pour sensibiliser et informer les usagers sur les richesses de la faune et de la flore que l'on peut observer sur la Réserve Naturelle et sur les règles de bonnes conduites à tenir. Ils seront épaulés par deux saisonniers, Chahid et Loïc, qui assureront des missions de garde technicien (Police environnement, entretien courant des sentiers et équipements, gestion des espaces naturels, veille et suivis...).

Cassandra, Emeline, Margot, Pierre et Maxence

RENDEZ-VOUS NATURE
SUR LA NATURE

Réserve Naturelle Régionale
CONFLUENCE GARONNE-ARIEGE

Vendredi 26 août 2022, 19h30

Conférence
Rendez-vous nocturne avec les chauves-souris
Goyrans

Dans le cadre de la Nuit Internationale de la chauve-souris. En partenariat avec le CEN Occitanie et la Mairie de Goyrans

Une soirée peu banale pour découvrir le monde méconnu des maîtresses de la nuit : les chauves-souris ! Après un diorama brochant les modes de vie et la diversité de ces espèces fragiles, c'est dehors que nous vous inviterons à pénétrer l'univers de ces fascinants mammifères volants !

Informations pratiques :
GRATUIT ET OUVERT À TOUS
Salle des fêtes de Goyrans

Logos: Région Occitanie, Conservatoire d'espaces naturels Occitanie, Mairie de Goyrans

vont ainsi patrouiller de juin à octobre sur les différents sites et sentiers fréquentés dans le périmètre de la RNR. Cette mission de veille s'inscrit dans la continuité des actions menées sur les différents sites fréquentés du territoire et concrétise un partenariat fort entre les communes, les Communautés d'agglomération et Nature En Occitanie, ainsi qu'avec les forces de l'ordre (Polices municipales et rurale, Gendarmeries, Police de l'environnement de l'OFB) et les services de secours du territoire.

COMPORTEMENTS À ADOPTER SUR LA RÉSERVE

Rester sur le sentier Cueillette des fleurs interdite Feu interdit Baignade interdite Chien admis en laisse Silence

La Réserve naturelle est un site remarquable et fragile, où chaque visiteur a un rôle important à jouer en prenant connaissance et respectant le règlement.



Adieu Michel,

Le 17 mai 2022 l'église de Goyrans était pleine. Ta famille et tes nombreux amis avaient tenu à t'accompagner pour ce dernier voyage.

Discret tu as pourtant fait vibrer ce village de Goyrans, au Comité des fêtes, la rocco Guaranesco, dont tu as été le président, comme représentant des anciens combattants ; ta guerre d'Algérie t'avait marqué.

Je retiendrais pour ma part l'artisan maçon, véritable artiste de la brique, comme le témoigne ce parement que tu as réalisé dans mon salon.

Cette sublime cérémonie des adieux, a été marquée, aussi, par la présence de ton voisin Domingo Mujica qui a interprété d'une façon magistrale et émouvante l'Ave Maria de Gounod donnant une fois de plus ses lettres de noblesse au violon Alto.

Jean-Louis ROBERT - Goyrans



PAROLE AUX JEUNES Goyranais !

Et si vous preniez votre plus belle plume pour écrire des articles selon vos envies et idées du moment !

C'est ce que nous vous proposons grâce à cette page de communication dédiée aux jeunes de Goyrans (11-20 ans).

Alors n'hésitez plus ! Vos articles devront être envoyés à corinne.lacoste31@gmail.com



A propos de l'auteur...

Cécile Dalet, habitante de Goyrans, est heureuse de vous présenter son dernier ouvrage « Mauvais œil et envoutements ».

Cécile est à la disposition des personnes qui le souhaiteraient pour avoir des renseignements sur ses œuvres.

Vous pouvez la joindre par sms uniquement au numéro 06 28 18 43 10 ou par mail - contact@ceciledalet.fr

Elle vous informe que vous pouvez aussi consulter son site internet <https://ceciledalet.fr>



POUR DES VACANCES EN TOUTE TRANQUILLITÉ

Les vacances de fin d'année approchent. Avez-vous pensé à sécuriser votre habitation avant de partir en vacances ? Connaissez-vous l'opération « tranquillité vacances » ? Voici quelques conseils bien utiles pour vous garantir de passer de bonnes vacances.

1- SIGNALEZ VOTRE ABSENCE À LA GENDARMERIE LOCALE

Connaissez-vous « l'opération tranquillité vacances » ? Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Par ailleurs, la gendarmerie met en place un formulaire de demande individuelle (à télécharger) vous permettant d'informer la brigade de gendarmerie de votre départ. Cette demande, renseignée, doit être déposée à la brigade de gendarmerie de votre lieu de résidence où vous devrez justifier de votre identité et de votre domicile.

2- QUELQUES INCONTOURNABLES AVANT DE PARTIR :

- N'indiquez pas vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.
- Évitez les signes révélant votre absence (courrier accumulé dans la boîte aux lettres, dates d'absence sur le répondeur téléphonique). Une personne de confiance doit pouvoir, pendant ces vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités. Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone fixe vers votre numéro de portable.
- N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures. Ne pas cacher ses clés sous le paillason, dans un pot de fleurs ou tout autre endroit à l'extérieur ! Il est important de « faire vivre » votre logement. Un voisin ou un ami peut utilement venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. À défaut, une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement.
- Ne laissez pas d'outils ou de matériels à l'extérieur de votre habitation pouvant faciliter les méfaits des cambrioleurs (échelle, tournevis, outillage divers etc.).



- Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoirez et photographiez-les. Le cas échéant, faites-les évaluer par un expert et renseignez-vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection. N'hésitez pas à utiliser l'application cambrio-liste, disponible gratuitement, pour réaliser le catalogue de vos biens de valeur sur votre smartphone.

3 – SI VOUS NE PARTEZ PAS, OUVREZ L'ŒIL !

Signalez toute présence suspecte. Ayez le réflexe 17 pour signaler les véhicules et/ou individus pouvant faire du repérage. Donner des éléments précis d'identification (type, marque, couleur et immatriculation des véhicules, tenue vestimentaire des personnes).

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence, vous pouvez télécharger le formulaire de demande individuelle sur :

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/zooms/pour-des-vacances-en-toute-tranquillite>,
ou venir chercher le formulaire à la mairie et le déposer auprès de votre gendarmerie.

Bonnes Vacances !



INFOS PRATIQUES

LA MAIRIE DE GOYRANS VOUS ACCUEILLE :

Les lundis : 9h à 12h et 14h à 18h

Les mardis : 15h à 19h

Les mercredis : 9h à 12h (hors vacances scolaires)

Les jeudis : 14h à 18h

Les vendredis : 14h à 17h

Téléphone : 05 61 76 35 64 **Mail** : mairie@goyrans.fr

Site internet : <https://www.goyrans.fr>

LES PERMANENCES DE VÉRONIQUE HAITCE MAIRE DE GOYRANS :

Uniquement sur RDV pris au préalable à la Mairie :

Les lundis : durant la journée

Les mardis, jeudis et vendredis : à partir de 17h

Les samedis matin

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU : 15

POLICE : 17

POMPIERS : 18

URGENCES SMS : 114 

EUROPE : 112

ALLÔDOCTEUR : 39 66

RESOGARDE : 32 37

URGENCE EAU SICOVAL (WEEK-ENDS
ET JOURS FÉRIÉS) : 05 62 24 76 91

VIOLENCES CONJUGALES : 39 19

PETITES ANNONCES

- > Vous souhaitez exposer vos œuvres, organiser une exposition ?
- > Vous souhaitez organiser et/ou présenter une conférence ?
- > Vous aimeriez voir une conférence sur telle et telle thématique... ?
- > Vous êtes un professionnel sur Goyrans et vous souhaitez vous faire connaître via notre site internet ?

Merci d'écrire par mail à : corinne.lacoste31@gmail.com



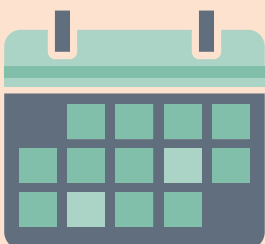
Vous avez de belles photos
de Goyrans d'Hier et
d'Aujourd'hui ?

Vous souhaitez les partager et les faire vivre ?

Elles pourraient faire la Une de notre journal
et... pourquoi pas être exposées lors d'une
prochaine manifestation !

Si cela était le cas, merci de les envoyer par mail à :
corinne.lacoste31@gmail.com

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2022



- > Dates rentrées scolaires : 1^{er} septembre
- > Forum des associations : 10 septembre
- > Festival itinérance's : 11 septembre
- > Les Impromptueuses : 30 septembre - Église de Clermont-le-Fort